

# L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :  
1, Rue d'Estrées, RENNES (Bre.),  
Téléphone : 42-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE)  
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 25 fr.  
Chèque Postal : A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

## JANVIER, mois de lutte pour la défense des libertés bretonnes

Dans l'histoire des luttes que notre Peuple a soutenues au travers des siècles pour la défense de ses libertés, le mois de janvier se trouve fréquemment cité comme ayant vu se dérouler des événements de première importance dans ce combat d'une race qui ne veut pas périr.

Il débute par la date du 7 janvier 1499, jour où fut signé, au château des duos de Bretagne à Nantes, le contrat de mariage entre la duchesse Anne et son troisième mari, le roi de France Louis XII.

C'était la revanche de l'humiliant « Diktat » que la jeune duchesse avait dû accepter, huit ans plus tôt, de son second mari, le roi Charles VIII, dans un sombre château angevin.

1491 avait marqué une défaite, et l'une des plus graves, de la défense politique de la Bretagne. 1499 se manifestait comme une reprise victorieuse de ces efforts. Les droits de la couronne de Bretagne étaient restaurés, confirmés, solennellement reconnus. La persistance d'une monarchie bretonne, d'un Etat breton, était assurée sur le plan politique et juridique.

Si, contrairement à ce qu'elle en avait espéré et en raison de sa fin prématurée, le contrat de 1499 n'a pas garanti une succession bretonne à la duchesse Anne, du moins est-ce acte a-t-il permis aux Etats de Bretagne d'obtenir le maintien de la Constitution bretonne lors de l'Union de 1532. Pendant 290 ans, le contrat de mariage d'Anne de Bretagne et de Louis XII constitua la charte essentielle des libertés bretonnes.

Jour pour jour, 290 ans plus tard, le 7 janvier 1789 marque la plus révoltante forfaiture de la monarchie française agonisante à l'égard de la Bretagne : sur arrêt du Conseil royal, la session des Etats de Bretagne est suspendue. Ce sera la dernière session de nos Etats.

Contrairement aux droits et à la Constitution bretonne, la Bretagne est convoquée par les ministères à déléguer ses représentants aux Etats généraux du Royaume à Versailles : He y sont convoqués non à titre de citoyens bretons, mais en tant que sujets de Sa Majesté très chrétienne.

La bourgeoisie maçonnique — les futurs républicains — applaudit ce déni de justice. Mais, pour l'honneur du patriotisme breton, l'Ordre de la Noblesse, dans lequel se trouvent les représentants de la population rurale, réuni le 12 janvier 1789, proteste solennellement contre cette atteinte aux Droits de la Bretagne et ce manquement à la parole donnée.

Passant outre à cette légitime et naturelle protestation, Versailles déclara reconnaître comme représentants habilités du Peuple breton, quelques députés des bourgeois des villes et des gros bourgs, élus dans les conditions d'arbitraire et de désordre invraisemblables.

Et c'est avec la complicité de ces hommes, d'ailleurs assez impressionnés et inquiets de la responsabilité qu'ils prenaient, que ses droits et ses libertés furent arrachés à la Bretagne dans la nuit du 4 août 1789.

Mais si les Etats de Bretagne avaient été suspendus, le Parlement, lui, demeurait. Il continuait à veiller jalousement sur la Constitution confiée à sa garde vigilante et refusa d'entériner la décision illégale du 4 août.

Il fut mandé à la barre de l'Assemblée Nationale et, le 8 janvier 1790, la Chambre des Vacations au nom du Parlement de Bretagne, par la voix de son Président, le marquis de La Houssaye, prononça une magnifique protestation contre les mesures arbitraires par lesquelles on prétendait ravir leurs Droits à la Nation et au Peuple bretons.

« Nos franchises sont des droits et non des privilèges » proclamait hautement cette protestation.

Cette démarche fut suivie d'un vif et émouvant débat, au cours duquel l'abbé Maury, pour l'honneur du nom français, s'éleva, le 10 janvier 1790, dans un discours d'une haute élévation morale, contre la violation des droits de la Nation bretonne dont voulaient se rendre coupables ses compatriotes, et dont ils se rendirent effectivement coupables, malgré ses avertissements.

Il y a, en ce mois de janvier 1943, cent cinquante-trois ans que la France de l'Ancien Régime a ravi à la Bretagne son droit naturel à une vie propre, qu'elle ne demandait qu'à poursuivre dans le cadre d'un Etat français compréhensif et loyal à la parole donnée.

En ce mois de janvier 1943, nous continuons la lutte pour la restauration des Droits et des Libertés qui nous ont été injustement ravis. Nous la poursuivrons jusqu'à la victoire.

KERBORZ.

## Les bonnes surprises du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif de Bretagne a donc été « consulté » le 15 janvier.

Il nous revient même qu'il a été au-delà de la consultation et qu'il s'est permis — quelle audace! — de déposer entre les mains de M. le Préfet régional une demande en bonne et due forme de statut minimum pour la Bretagne.

Un statut qui comporte, si nous sommes bien informés, une petite « autonomie ». Tant pis? Le mot est lâché. Mais si l'on n'a pas peur des mois, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Et tous les membres du Conseil Consultatif avaient signé. Ce qui est bien.

Nous ne savons pas si la chose a fait plaisir à M. le Préfet régional.

En fait, l'événement est considérable si l'on songe que, pour la première fois depuis 1789, un organisme breton, de caractère officiel, formule des revendications de telle sorte qu'il n'est pas possible au gouvernement français de les ignorer désormais.

Nous sommes persuadés que M. le Préfet régional se fera un devoir — et un plaisir si nous en jugeons d'après certaines de ses déclarations — de transmettre en haut lieu les desiderata des éminentes personnalités qu'il a tenu lui-même à consulter.

Il reste au Comité Consultatif à attendre la réponse. Viendra-t-elle?

## A LORIENT parmi les ruines...

« Et tout ça, c'est à cause du couloir de Dantzig! » Voilà ce que m'a dit un Lorientais rencontré sur les routes de l'exode. Il tendait le poing vers la ville détruite et son visage trahissait une colère et un chagrin indicibles. Rien ne m'a fait sentir aussi vivement l'énorme absurdité du prétexte qui a donné lieu à cette guerre infernale. C'est à cause du couloir de Dantzig que Lorient est aujourd'hui ruiné. C'est à cause du couloir de Dantzig que les rois du pétrole, du caoutchouc et de tous les fructueux « business » sacrifient en ce temps des millions de vies et consomment des milliards de crimes.

En quel temps vivons-nous où la moindre chicane sur la moindre tête de pont en Zoulouland, en Papouasie ou en Patagonie met en péril de mort le moindre Yvon ou Yannig de nos Kenkiskelen qui ont cela de commun avec tous les malheureux habitants de notre planète?

Comment ne pas maudire les criminels provocateurs de guerre et leurs dérisoires intérêts?

Comment ne pas maudire les charlatans et les bonimenteurs d'hier?

Comment ne pas appeler de tous nos vœux ce Monde pacifié et ré-

concilié dont on nous parle aujourd'hui et dans lequel nous avons mis résolument nos espérances bretonnes?

Je n'aime pas le style d'éclamatoire mais il n'était pas possible d'éviter ces réflexions en reprenant contact avec une ville que j'ai des raisons de chérir plus que toute autre. Nous étions à ce moment d'autres Lorientais, accourus de loin à l'appel du malheur. Sans nous parler, nous avons senti la même immense détresse.

Notre Lorient, que nous avions quitté il y a très peu de semaines, si vibrant, si gai parce qu'il était un peu le Midi de notre Bretagne et où l'on aime le muscadet autant qu'à Nantes même!

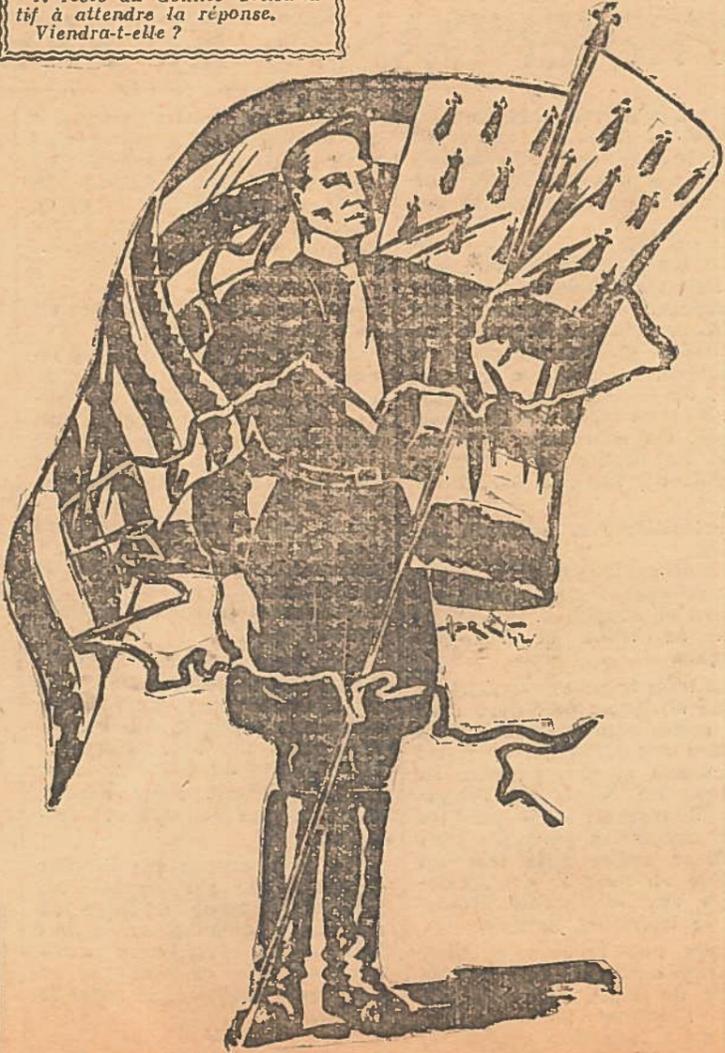
Aujourd'hui?

Un monceau de ruines qui échappe à la description.

Le bilan tragique donnait lundi 70 morts identifiés entre Lorient, Keryado et Lanester. Mais qu'y a-t-il sous les décombres? Et combien de blessés?

800 maisons détruites. 200 autres maisons éprouvées. Il faut y ajouter les centaines de maisons détruites depuis trente mois. Un tiers de la ville est à reconstruire, dont les plus beaux monuments.

Les journaux ont conté l'horreur de ces nuits. Je n'ai pas le cœur d'y revenir sinon pour remercier notre bon confrère Louis Le Gall, de « L'Ouest-Eclair », de son poignant reportage, réalisé dans la rumeur de l'exode et sous la menace du feu. On a tant médité de nos professionnels de l'information qu'il est bon parfois de leur rendre justice. Quel distingué littéraire eut pu en faire autant en une telle circonstance? (Suite page 2.)



Notre Jeunesse trace à la Bretagne un avenir meilleur. JEUNES BRETONS. RALIEZ LES ORGANISATIONS DU P.N.B.

## Harz er bleidi!

Haval a vehê, doh er pen a uê-lamb, n'en des nemet tud emmet é kemennin er Frans. En déjou tremenet é huêlen ar er gazoteu, ur pennad lakeit get er Prefeded hag a zegas sonj d'er ré a zali tachenn, é téléant bout hadet, er gouzant ma, kemont a ed éi m'o deo hadet éi ble 1937 hag é 1938. Hag é kenniger dehe un amand a 2000 lur dré ektar a vehê nebetoh.

Es é gout é ma kargidi « ré-reu plat » en des dovet er ourhemenn-sé, tud ha ne oulant ket petra é un ektar, petra é en ed, na penaos é vent hadet hag esteu. Anat é a durall, é klaskant hoari en dell d'er beizanted. Rak er re en des daoulagad de uêlet, a cui mat ne hollér ket, en darn vuian ag en tachennou, hadein kemont a ed éi bleieu-man éi ma vezé groeit gueharall. E Breiz etaù, léh ma houler diañnez de gement a oazed dalhet en Alemagn. Sonjet, éh es er hard ag er brizonerion a Vreiz. Tost de 200.000 morhat, hag a ouier diañnez dehe ar er mézeu. Er bleieu 1937-1938 éh cent oll éi ger, hep komz ag er ré lahet.

Un dra arall a zo : er bleieu-se, pep tachenn en deo er ronsed é renké avet hé labour. Ereman é ma stank on tachennou hep jao erbet.

Mat é éuehaat a henderall ne gevér mui kléual, na benueger, nemet a druégéh kaer, hag en ur pen amonenn kig, uieu ha kant...

(Kendalc'h paj. 2.)

# A LORIENT, parmi les ruines...

(Suite de la page 1)

Mais il s'agit bien de littérature! Sans avoir assisté, comme Le Gall, à ces nuits d'épouvantes, j'ai vu comme lui tant et tant de scènes déprimantes qu'il faudrait les confier à un volume.

J'ai vu... C'était un titre pour reportages parisiennes en un temps où le sensationnel se réduisait à peu de chose. Aujourd'hui où les horreurs de la guerre ont démesurément élargi les frontières du sensationnel, notre vocabulaire est trop usé.

J'ai vu... mais oui, tout simplement de ce côté-ci de Baud, sur la route de Rennes, à 50 kilomètres de Lorient, un négociant des plus considérables rentrer dans une maison amie un matelas et quelques linges, ramené sur une charrette. Il m'est tombé dans les bras en pleurant. Et il m'a dit : « Voilà ce qui me reste. Je suis ruiné... Il n'y a plus de Lorient... » Et puis... ce n'était que le premier visage de l'exode.

J'ai vu... à partir de Baud jusqu'à Lorient tout simplement ce que nous n'avions pas vu depuis juin 40 : un immense cortège où se confondaient toutes les classes dans une même misère. Vous l'avez déjà connu ce cortège invraisemblable de bicyclettes, de charrettes, de camions, d'autobus, de brouettes et de voitures d'enfants, surchargés d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieux et de jeunes, aux traits tirés, marqués par l'épouvante.

Et ce moule allait où? Le plus loin possible. Là où il y aurait un peu de place, n'importe où...

Avec cette différence toutefois avec les cortèges de 40 que l'on reconnaissait au passage un visage ami, puis un autre, et un autre encore... Et tous qui répétaient : « Je n'ai plus rien... C'était épouvantable. Ah! les salauds. »

En ville, seuls des braves gens écharnés à fouiller les décombres, ou des pompiers réduisant les derniers foyers d'incendie, donnent au paysage lorientais un peu d'animation. Par ailleurs, des volets fermés ou des squelettes de maisons. Jusqu'à ce que, par nécessité, un peu de vie lui soit restituée, Lorient n'est plus qu'une ville fantôme. Ah! le triste pèlerinage! Ruines encombrées, quartiers entiers aplatis dont la disparition crée des perspectives inattendues. On a pas endroits une surprise presque joyeuse : les lignes du paysage n'ont pas changé. Mais quand on y regarde d'un peu plus près on s'aperçoit que les maisons sont vides. Elles ont été dévastées par le feu. Pensez donc! Près de 10.000 bombes et plaquettes incendiaires! Un déluge de feu!

Or, la lutte des Lorientais contre le feu a été héroïque comme est héroïque aujourd'hui leur lutte contre la misère commune. J'ai rencontré un sportif qui avait unaté je ne sais combien de bombes incendiaires chez lui et chez des voisins et qui, dès dimanche, avait commencé à réparer son toit.

J'apprends des scènes affreuses. Quelque part vers le Polygone, un prisonnier récemment libéré s'en allait jeter à dix pas de chez lui ce qui restait d'une bombe incendiaire qu'il avait étouffée. Un fracas derrière lui. Il s'est retourné et sa maison s'était effondrée sous une bombe explosive, et dans les décombres gisaient les cadavres de sa femme et de sa mère!

À l'hôpital Bodélio, les vieillards et les malades ont dû fuir l'incendie. Les médecins ont soigné les blessés dans les étages inférieurs tandis que le feu consumait les étages supérieurs.

À la morgue, nous avons salué les pitoyables victimes; il y a parmi elles une mère qui serre contre son sein un nouveau-né! Sous des draps, plus loin, des corps en bouillie...

On a souvent abusé du mot « peuple ». Le « peuple » cathou-

siaste ou indigné, n'était le plus souvent représenté que par le rédacteur de la dépêche officielle. Mais il est permis de dire aujourd'hui que le « peuple » lorientais est véritablement déchaîné contre ses bourreaux.

Je cite textuellement des phrases entendues :

— « Ms se vengent sur nous parce que nous ne pouvons pas nous défendre. »

— « On « vise » les objectifs militaires, mais c'est toujours sur nous que ça tombe. »

— « Ah! si nous pouvions aller leur raser leurs villes pour leur apprendre ce que c'est... »

— « L'Anglais a montré son vrai visage! »

— « Quand on n'est pas soldat, voilà de quoi on est capable! »

— « Ces f... marchands ont peur que Lorient ne soit un port concurrent pour l'après-guerre. »

— « Keryado, à quatre kilomètres de la base sous-marine, c'est tout de même pas un objectif militaire! »

— « Et Merlevenez? »

— « Et Lormiqué? »

— « Et Gestel? »

— « Ce n'est tout de même pas avec des bombes incendiaires qu'on prétend détruire une base sous-marine. »

Etc., etc...

Je dois dire, pour être vrai, que j'ai entendu quelques autres sons de cloche. Mais combien timides! Il s'est trouvé des gens — pas éprouvés bien sûrs — pour chercher des « explications », voire des « excuses ». Ils n'avaient pas la coï, je puis l'affirmer. La retrouvent-ils?

Je sais une pauvre fille qui, sortant des ruines de son magasin et ayant tout perdu sauf les vêtements qu'elle portait, déclarait : « Je ne voudrais jamais reconnaître que ce sont les Anglais qui m'ont fait ça. »

Cat entièrement pourrait être mieux placé.

Mais pourquoi s'étonner?

Il y a des gens « très bien » qui, dans un célèbre café de Ren-

nes, ont fêté au champagne ce « glorieux » événement!

Un réconfort : c'est l'esprit de solidarité dont on a fait preuve dans tous les milieux de la région. Des campagnes voisines, les paysans sont venus avec leurs charrettes aider au démenagement de Lorient. Et puis, le ravitaillement a été assuré, de façon presque parfaite. Grâce en soient rendues — nous sommes justes — à la Direction du Ravitaillement Général.

Des laonnes locales ont été constatées. Elles ne se voient pas dans la masse des dévouements de tous genres. Il convient d'exprimer une particulière reconnaissance aux troupes d'occupation qui ont multiplié les secours et leurs bons offices partout.

Maintenant : des milliers de Lorientais sont éparpillés dans les villes et les campagnes de Bretagne-sud; de Vannes à Quimper...

Est-il besoin de dire que les amis de l'Heure Bretonne savent être à la hauteur du devoir de solidarité? Chacun, dans la mesure de ses moyens, s'ingéniera à adoucir la détresse de nos infortunés compatriotes. Des secours officiels sont promis... Ils ne sauraient être suffisants.

Bretons! Donnez! Donnez à d'autres Bretons qui sont dans la peine.

Un jour viendra... Nous rebâtirons Lorient et nous le ferons plus beau dans la Bretagne nouvelle.

Et nous ferons de notre Bretagne un beau et fier pays, dans une Europe pacifiée, enfin dépourvue de l'emprise des chauvins, des Jacobins agressifs, des maçons et des Juifs : Une Europe fédérée où tous les peuples petits et grands auront leur place, et qui sera une « Internationale des peuples libres. »

Et puisse cette guerre, à laquelle le peuple breton paie un si lourd tribut, être enfin la dernière des guerres.

J. JAFFRE.

## GUERRE ET DIPLOMATIE

### Front élastique partout

La nouvelle ruse soviétique que nous laissons prévoir ne s'est pas faite attendre. Il est évident que l'état-major russe espère une « décision » de l'offensive qu'il a déclenchée sur toute la longueur de l'immense front. Pour l'obtenir, il a engagé de nouvelles forces sans regarder à la dépense. Y trouvera-t-il des satisfactions plus substantielles que celles qu'il a recueillies de ses efforts multipliés depuis le début de novembre 1942? Nous répétons ce que nous avons déjà dit ou donné à entendre à ce sujet : il est possible et même probable que les Russes obtiennent des satisfactions de détail mais nous ne croyons pas à une « décision » dans le sens militaire de ce mot. On n'empêchera pas évidemment de jaser les gens qui se forment une opinion définitive chaque jour à la lueur de la dernière information de radio. Cela n'a guère d'importance après tout, et il convient d'être sérieux.

Il convient de prêter attention à la nouvelle tactique allemande du front élastique et des points d'appui en « hérissés », qui est le terme à la mode du jour.

Si l'on pointe sur une carte les noms de lieux qui sont mentionnés dans les divers communiqués, on conspuirait, du lac Ladoga à Touapse, la plus étrange ligne brisée qui se puisse concevoir. Ce « front » en devient incompréhensible à ceux qui ont pris l'habitude d'un front classiquement aligné. Les niais en peuvent conclure tout ce qu'on voudra et en particulier que les armées européennes vont être coupées ici et là et que c'est le commencement de la fin pour les soldats de l'Europe nouvelle. Il serait absurde, à notre sens, de penser qu'un stratège de la classe du Maréchal Von Bock n'ait pas, sur cette question, quelques idées personnelles et qu'il a déjà brûlé tous ses atouts. Nous sommes persuadés, nous, et on le verra plus tard, qu'il en a réservé plus d'un.

En Afrique du Nord, le Maréchal Rommel doit faire face à une nouvelle offensive du général Montgomery. Comme précédemment, il se dérobe, il est insaisissable, en se réservant sans doute de livrer bataille au jour et sur le terrain qu'il aura choisi. En Tunisie, situation générale inchangée tandis qu'à Alger la situation politique évolue dans la confusion.

Sans que l'on ait là-dessus des précisions, il semble bien que les Japonais agissent dans le sud de la Chine. On a même parlé d'offensive sur le Yunnan. Est-ce trop tôt?

Sur mer, on constate que l'activité des sous-marins de l'axe ne se ralentit pas. 34 navires et 236.000 tonnes coulés pendant la dernière semaine.

Ce n'est pas une raison suffisante pour la R. A. F. de se venger sauvagement sur la population lorientaise.

St. K.

### Harz er bleidi!

(Kendalc'h ar baj. 1)

Lavaret dein nez peñaos a vo d'un dachenn hadein brema kemet a ed el gueharall?

Trugaré Doué, er ré a zali tachenn a chom bouar doh galvadenne diskient er bleidi neñe-sé, ha ne hrant nemet er péh a heilant. Ha rézon dehet!

Met kement-man a zisko pegen danjerus é evit er beizanted, en nasad kargidi dibodh-sé a zo éh ober lézeneu arneñ. Beta broma n'o des ket gelfet ober kalz a zroug éh hor bro, met dioallamb, rak klaskein a hreint pounnérat er laù a garehent lakaat ar hor souk, dré gas kargidi stankoh de fete-keat ar-or mézeu.

Ret é ma komprenno hor henvroiz é ma mal dehet en em-zerhel prest de dalein d'er bleidi-sé. Men de ket éh o « sindikatou » pé « Korporationeu » é helleint bout engorto a gavet harp : é mant oil brema didan bili er gourennant, hag er ré a zo lakel éh o fenn, n'o des nemet ur hoant, huéhet dehet get er gourennant-sé: ober d'er peizant pléjein, koustet a gousto. Hag, allas! kavet a hrant sekour zoken get en eskobed...

Kenvroiz ker, guélet hoh es beta brema n'en des nemet STROL-LAD BROADAL BREIH hag a saù ho krog hag ho tihuen doh oil hon eneberion, ne vern più int. Ret é enta ma 'n em-doipeet, é pep parrez, didan baniel er Strol-lad ha ma teet de greskaat nivér er Vretoned hag a ven bout mestr en o bro. Genemb-ni hepken é helleet derhel penn d'er bleidi-sé. E léh arall ne vo predeget deoh nemet sentoin, pléjein hep difronkal, evit bout touzet, éi arak.

L. ER ROUZIG.

régime, de personne et de bonne volonté (encore que celle-ci puisse beaucoup) mais un problème de races, de peuples et de nations, c'est-à-dire un problème de justice.

Quelque soit le prince, la Bretagne continuera. Et nous ne désarmerons que lorsque cette justice lui sera rendue.

ALAIN LE BANNER.

## PRETENDANTS ET PRETENTIONS

Il y a quelques jours on arrêtait à la frontière espagnole trois fugitifs, dont l'un boitait, ayant mis des chaussures trop étroites pour emporter sa Patrie.

Le premier était le fils du général Georges. Le boiteux qui, en adjurant ses compagnons de l'attendre, devait causer leur perte, se nommait Roger de Saigne. Chef du cabinet civil du Maréchal, on se hâta, dans la nuit, de le destituer. A Vichy, le « Journal Officiel » était sous presse. On crut éviter le scandale. La destitution de Roger de Saigne y fut dare dare insérée.

Le troisième se nommait Napoléon.

Car il manquait, dans le panier de crabes où s'agitent généraux et dauphins, un prétendant au trône de l'Empire français.

Ces trois hommes venaient de Suisse où Roger de Saigne était allé convaincre l'Aiglon que la fortune des Napoléon avait lui à nouveau et que, parvenu en Afrique du Nord, via l'Espagne, il n'aurait qu'à paraître pour rallier les partisans sans parti, se mettre à la tête des troupes et, avec l'« autorisation » des Américains, proclamer le troisième Empire.

Après une brève apparition à Vichy on venait de voir le comte de Paris rallier Alger. Mais l'équipée burlesque du prince Napoléon rejoindra, dans les souvenirs anecdotiques de cette guerre, celle du général de Laffre de Tassigny qui se constitua pri-

sonnier, avec deux canons, à un lieutenant de gendarmerie!

Et voici qu'on annonce l'arrivée à Alger de M. Lebrun (Albert), un sympathique facies de croquemort et disposé à recevoir sa propre succession.

La succession française est ouverte.

A ceux qui tournent leurs espoirs vers une monarchie, un empire, une quatrième république bourgeoise et maçonnique, une cinquième république antifasciste et juive, une sixième bolchevique, une septième fasciste « à la Giraud », une huitième, enfin, synarchique, nous demanderons ce que seront cette monarchie, cet empire, cette quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième républiques?

Peu leur importe! Ce n'est plus l'amour de leur Patrie, et ce désir toujours sacré de la vengeance, mais inhumain, qui conduisent nos aventuriers sur les chemins du déshonneur et de la trahison. Pour chacun d'eux la plus vulgaire des ambitions.

Car nous savons que l'amour de la Patrie s'il les animait vraiment, comme il brûle en nos coeurs indociles, serait plus fort que les divergences politiques et que les couronnes et les sceptres s'inclineraient pour la sauver.

Peu nous importe, à nous aussi. Nous n'attendons rien de la monarchie française, de l'Empire ou de l'une quelconque de

ces Républiques. Car nous savons trop que, quelque soit le régime, la France ne changera pas, vis-à-vis de nous d'attitude, exigeant de la Bretagne les mêmes sacrifices en chevaux ou en hommes, les mêmes sacrifices en esprit.

Et puisque cette année rappellera le souvenir de Le Bail, de Pontaléc et de quelques autres, qui moururent pour les libertés bretonnes, en un temps où l'on ignorait la Liberté des Nations, qu'il nous soit permis de rappeler que tous les régimes français eurent vis-à-vis de la Bretagne la même politique de dénationalisation et, — ce qui constitue le drame des rapports breton-français, — ne pouvaient en avoir aucune autre.

Et c'est pourquoi nous ne pouvons, nous aussi, en avoir aucune autre.

C'est que le problème breton, tout comme le problème européen, n'est pas une question de



Librairie de Bretagne

17, Quai Chateaubriand, RENNES

Achète d'occasion tous les livres bretons et sur la Bretagne

Demandez-lui son catalogue de neuf et d'occasion

PAGES A RELIRE

# Injustices à réparer

Or, la situation est-elle moins grave en 1929 qu'en 1914 ?

Elle est peut-être pire. Tout d'abord le traité de Versailles et les traités qui le complètent, tout en proclamant le principe des nationalités, l'ont violé partout. On a mis des Allemands, des Slovénes et des Croates en Italie, des Allemands, des Ruthènes, des Ukrainiens, des Lithuaniens et des petits Russiens en Pologne, des Allemands, des Hongrois, des Ukrainiens et des Ruthènes en Roumanie. Les Tchèques n'ont même pas la majorité dans leur pays ressuscité. Les Serbes ne l'ont pas davantage dans le leur, où s'affrontent quinze nationalités différentes et hostiles. On a refusé un accès à la mer à l'Autriche et à la Hongrie, mais on a coupé la Prusse en deux pour en donner un à la Pologne, qui en possède pourtant un autre. La Prusse

Orientale tout entière n'accède à la Vistule que par un chemin de quatre mètres de large. Plus de 40 millions d'Européens sur 240 (le sixième de la population de notre continent !) sont privés de l'indépendance à laquelle ils ont droit ou arbitrairement séparés de leur patrie véritable. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les incohérences, toutes les absurdités, toutes les injustices des traités qui ont mis fin à la guerre. Autrefois, les peuples supportaient tant bien que mal ces découpages arbitraires. Mais on a trop parlé de leur droit de libre disposition pour qu'on puisse escompter d'eux la même passivité que par le passé. Tôt ou tard, la carte européenne devra être remaniée.

(Extrait de « La Bretagne dans le cadre européen » de Maurice Duhamel. Chapitre : Le monde en 1929. page 183.)

## D'une semaine ...à l'autre

Alger. — Un complot royaliste aurait été découvert en Afrique du Nord, ayant pour but d'instaurer une monarchie sous l'autorité du Comte de Paris, prétendant au trône de France.

Paris. — Le Führer a ordonné que les soldats français faits prisonniers au cours des combats en Afrique du Nord soient reconduits en France et libérés par les autorités françaises.

G. Q. G. du Führer. — Le Maréchal Antonesco, chef de l'Etat Roumain, a été reçu le 10 janvier par le Führer à son G. Q. G., en présence de nombreuses personnalités allemandes et roumaines. Les entretiens, qui se sont déroulés sous le signe de l'entente cordiale, ont porté sur les questions intéressant la lutte commune des deux peuples.

Vichy. — Des études d'un savant français, le Docteur Dupont, il résulterait que le mil constituerait un puissant antidote du cancer, en raison de sa forte teneur en magnésium.

Berlin. — La Luftwaffe a répliqué aux attaques anglaises sur Berlin par deux raids sur Londres, dans la nuit du 17 au 18, lançant des bombes explosives lourdes et incendiaires qui ont causé des dégâts importants.

Bruxelles. — Dans un discours prononcé à l'occasion du retour de son détachement du front de l'Est, M. Degrelle, chef du Rexisme, s'est proclamé membre de la grande famille germanique.

« Le Führer, a-t-il dit, peut compter sur notre aveugle fidélité de soldats. »

Vichy. — Le « Journal Officiel », du 17 janvier, publie une loi prononçant la dissolution de la Légion tricolore. La Légion des Volontaires contre le Bolchevisme reste ouverte à ceux qui désirent participer à la lutte sur le front de l'Est.

D'autre part, le Gouvernement français étudie la constitution d'une Phalange Africaine.

## On ne combat pas sans avoir la foi

« Au total, ce qui fait l'unité, ce qui cimenter les peuples, ce n'est pas la seule puissance matérielle, ni la capacité de production, ni la possession des matières premières, ni l'or, ni la terreur policière : c'est la foi dans une mission historique, c'est la conscience des valeurs qu'ils défendent, c'est la confiance dans les chefs. Il n'y a pas de corps, si puissant d'apparence qu'il soit, qui résiste au pourrissement de l'esprit. Et dans cette immense combat, l'Europe seule a une âme. »

Ce texte, qui témoigne d'une intelligence remarquable du monde nouveau, a paru dans « L'Œuvre » du 15 janvier sous la signature de M. Déat.

En lisant cela, les amis de « L'Heure Bretonne » se sentiront sans aucun doute dans la ligne révolutionnaire moderne et se reconnaîtront dans ce tableau d'un peuple qui se sent autre chose qu'une vocation de marchand.

Ils pourront même modifier la phrase finale et l'appliquer aux velléités françaises de « Révolution ». Dans ce qui est aujourd'hui le cadre français, en effet, « seule la Bretagne a une âme ».

Car, il n'y a qu'en Bretagne où il y ait vraiment du nouveau...

Ces messieurs du bord de l'Allier me disent que de la force policière.

Or, disait Napoléon III : « On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. »

# LES P. T. T. EN GUERRE CONTRE LE BRETON

Sous le titre de Les P. T. T. en guerre contre le breton, nous avons relaté ici, en décembre dernier, les réactions des Bretons devant le scandaleux abus de pouvoir de l'Administration française, qui prétendait, et prétend encore, nous dénier le droit de rédiger les adresses de nos lettres en breton.

Les réactions ont été vives. N'a-t-il même pas été question — frappez à la bourse ! — d'organiser un service autonome breton de distribution des correspondances ? Il n'est, d'ailleurs, pas dit que la question ne soit pas à l'étude.

Quoiqu'il en soit, le mot d'ordre est suivi scrupuleusement et avec ténacité par un nombre considérable de nos compatriotes. Nous n'en voulons pour preuve que l'abondant courrier que nous recevons à nos bureaux.

Bravo, encore une fois, les facteurs, qui n'avez pas craint de prendre fait et cause pour nous, envers et contre une Mairie aussi haineuse que bornée !

La cause du breton triom-

phera, grâce à l'union de tous. Mais cet incident, de peu d'importance en soi, aura fait éclater, une fois de plus, cette vérité que nous ne nous lassons pas de proclamer : l'hostilité systématique, jacobine, des Administrations, de toutes les Administrations de l'Etat français, envers tout ce qui est breton, et, surtout, envers notre « brezoneg ».

Or, le mot d'ordre reste inchangé. Il faut que tous nos compatriotes se fassent un devoir, un honneur de l'exécuter.

Toute adresse pour une localité de Bretagne doit être rédigée en breton.

Cette même adresse doit être reproduite, mais en français, au dos de l'enveloppe, aux lieu et place de celle de l'expéditeur.

De sorte que, même si les services des P. T. T. croient devoir s'incliner devant l'usage de leur Administration, et renvoient (?) la lettre avec la fameuse mention : Inadmis, la correspondance joindra, tout de même, le destinataire véritable,

G. C.

## Le cinquantième anniversaire de M. Alfred Rosenberg

Le 12 janvier, l'Allemagne a célébré le cinquantième anniversaire de M. Alfred Rosenberg, qui est l'une des personnalités les plus représentatives du National-Socialisme.

M. Alfred Rosenberg est né le 12 janvier 1893 dans la ville de Reval qui, en 1918, devait devenir, sous le nom de Tallinn, la capitale de la nouvelle république d'Esthonie.

M. Rosenberg appartient, en effet, à cette forte race des Allemands des pays baltes qui, sous les dominations successives des suédois et des russes, sont restés fidèles à leur esprit et à leurs traditions nationales.

C'est au printemps de 1919 que se place la première rencontre de M. Alfred Rosenberg avec le Chef du jeune Parti National-Socialiste. Il est donc pour le Chancelier Hitler un compagnon de la première heure. En 1922, il devint avec Eckart le rédacteur en chef de l'organe officiel du Parti, le « Völkische Beobachter » (ce qui signifie à peu près « l'Observateur national », le mot allemand « Völkisch » n'ayant pas d'équivalent exact en français).

En 1930, M. Alfred Rosenberg fut élu député au Reichstag, lors de cette fameuse élection qui attribua plus d'une centaine de sièges au Parti National-Socialiste. Lorsque Adolf Hitler eut été appelé à la Chancellerie du Reich par le Maréchal-Président von Hindenburg, M. Rosenberg reçut, le 1<sup>er</sup> mars, l'importante charge de diriger la formation culturelle allemande, avec le titre de Reichsleiter. Cette mission lui fut confiée, l'année suivante, au mois de janvier 1934, lorsque lui fut attribué le contrôle de l'enseignement dans l'Etat, et celui de la formation politique au sein du Parti National-Socialiste.

M. Alfred Rosenberg avait toujours été connu pour ses campagnes contre le Marxisme et le Bol-

chevisme, qu'en sa qualité d'Allemand des Pays baltes il avait connu de près. Aussi sa nomination au poste de Ministre du Reich pour les territoires occupés de l'Est, le 17 novembre 1941, ne fut-elle une surprise pour personne. Ce jour-là, M. Rosenberg reçut la lourde mission de restaurer, dans les pays nouvellement conquis, les valeurs humaines tant sur le plan économique que sur le plan spirituel, après 24 ans de domination soviétique.

C'est à cette tâche que se consacre depuis quatorze mois l'historien et le penseur dont les écrits ont exercé une si profonde influence en Allemagne depuis une vingtaine d'années. Un des ouvrages les plus connus de M. Alfred Rosenberg est le célèbre « Mythe du 20<sup>e</sup> siècle » (Der Mythos des 20. ten Jahrhunderts), dont on a tant parlé à l'étranger, en le connaissant si peu. Ce travail, que les publicistes parisiens d'avant 1940 avaient transformé en épouvantail, est une analyse des principes sur lesquels doit être basée une société germanique et une étude particulièrement perspicace des erreurs commises par les Allemands au cours de leur histoire, lorsque ces principes leur ont fait défaut.

On y trouve aussi d'admirables définitions de l'art, de la pensée et de l'âme médiévale et, ce qui ne laissera pas que de surprendre bon nombre de catholiques, des jugements formellement favorables à l'influence du Christianisme sur le monde nordique et occidental. M. Alfred Rosenberg n'écrit-il pas, par exemple, ces lignes à propos de l'influence délétère exercée par les philosophes de l'Asie orientale sur les milieux intellectuels européens : « On a parlé de style personnel et objectif. Aujourd'hui, les mots de personnalité et d'individualité sont galvaudés. Rien de grand ne pourra pourtant se faire s'il n'y a point de fortes personnalités. Contre le monisme hindou qui tend à laisser se perdre le moi dans « le Grand Tout », s'élève l'âme religieuse de l'Occident qui affirme la personnalité éternelle en face de l'Univers entier. Dans cette mesure, l'âme nordique occidentale s'accorde, d'ailleurs, avec la doctrine de Jésus. »

Aujourd'hui, dans la grande lutte ouverte depuis bientôt quatre ans, le penseur, l'historien et le philosophe est devenu homme d'action dans les grandes steppes de la plaine russe.

## Ce n'est pas nous qui le disons...

Le royaume se composait de deux parties qui avaient porté longtemps des noms différents, la France (pays des Francs), au nord de la Loire, l'Aquitaine entre la Loire et les Pyrénées, dont les populations d'origine différente se sentaient encore étrangères. Le domaine royal ne formait pas un territoire continu ; ce n'était qu'un ensemble de domaines dispersés entre la Loire et la Somme...

Louis XIV mourut impopulaire, laissant la population diminuée et appauvrie et une dette trop lourde pour pouvoir être remboursée. Il avait fait perdre à la France, par sa politique de magnificence, la position incomparable acquise par la politique des cardinaux...

Elevé en Corse, avant que son pays fut entré dans l'unité française, Napoléon ne parvint pas à se sentir vraiment français. Il a dit dans son testament qu'il demandait à être enterré au milieu de « ce peuple que j'ai tant aimé » (un Français n'eût pas songé à employer cette expression). Sa manière de gouverner ne fut pas conforme à la tradition française. Habitué dans son île natale à ne sentir que la solidarité du clan, il ignora la force du sentiment national, en France et à l'étranger...

La population française, depuis 1870, a commencé à se renouveler d'une manière normale. Elle s'était jusque là accrue (lentement d'ailleurs) par l'excédent des naissances sur les décès, et les économistes admettaient comme évident qu'elle augmentait en proportion des moyens de subsistance. Mais, tandis qu'elle s'était accrue de huit millions dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle ne s'accrut dans la seconde moitié que de quatre millions et l'accroissement en dix ans descendit de 6 % en 1840 à 1 % entre 1886 et 1896. La densité de la population, très faiblement accrue en un demi-siècle (1861-1911) de soixante-huit à soixante-douze habitants par kilomètre carré, était devenue beaucoup plus faible que celle des pays de l'Europe civilisée.

La France, dont la population, pendant plusieurs siècles, avait dépassé celle des grands Etats, était passée au dernier rang.

D'après Ch. SEIGNOBOS. Historien français. cité par « Le Lion de Flandre ».

POUR ETRE CERTAIN D'AVOIR CHAQUE SEMAINE VOTRE « HEURE BRETONNE » ABONNEZ-VOUS

## L'ARRESTATION d'Olivier CHEVILLOTTE

Notre confrère « La Bretagne » s'est honoré en publiant sur cette affaire la note que voici :

### A PROPOS D'UN NÉCESSAIRE

Nous avons récemment signalé que, sur l'ordre de la préfecture du Finistère, M. Chevillotte, agriculteur à Bréles, avait été interné dans un camp administratif, pour insuffisance de livraison au ravitaillement général.

Notre souci d'informer scrupuleusement nos lecteurs nous oblige de publier la mise au point suivante qui nous est adressée :

« M. O. Chevillotte, mutilé de guerre à 90 %, médaillé militaire, croix de guerre, père de sept enfants, exploite une ferme de QUATRE hectares. ONZE personnes se retrouvent à chaque repas à sa table. Le fait de posséder une si grande ferme et une si petite famille explique la mesure prise par les autorités. »

## DERNIÈRE HEURE Olivier Chevillotte est libéré

Au moment de mettre sous presse nous recevons la visite de notre ami Olivier Chevillotte, qui nous revient du Camp de Saint-Denis, près de Sens dans l'Yonne.

Libéré après plus de quinze jours de captivité, Olivier Chevillotte, dont l'arrestation avait provoqué une émotion considérable dans la paysannerie bretonne, nous prie de remercier les centaines de Bretons qui, par lettres ou télégrammes adressés à son domicile ou au Camp de Saint-Denis, l'ont soutenu de leur adente sympathie.

### BREIZ ATAO. — F. Debauvais

recherche les numéros suivants en échange ou contre paiement : Revue 1919 : 1 à 9 ; 12. — Revue 1920 : 1 à 3. — Journal hebdomadaire : 134 à 145. — Petite Revue : 1931-31 : 146 à 154. — Journal 1933 : 167 à 169 ; 171 à 180 ; 181 à 189. — 1931 : 190 à 213. — 1935 : 214 à 215 ; 222 ; 237. — 1936 : 241 ; 247 ; 261. — 1937 : 282.

Offre en échange les numéros suivants :

1935 : 220 ; 223 ; 229 ; 239. — 1936 : 246 à 248 ; 250 ; 251 ; 254 ; 256 à 260 ; 263 à 266. — 1937 : 267 à 292. — 1938 : 293 à 300 ; 302 à 318. — 1939 : 319 à 336 (dernier numéro).

Certains numéros sont uniques ou en très petit nombre. Faire offres sans retard, 20, rue Waldeck-Rousseau, Reazhon (Rennes).

# L'EUROPE

RENNES

Téléphone 23-85

# LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

EN ATTENDANT QUE ÇA CHANGE...

TOUJOURS A LA PEINE

## Les Bretons doivent laisser à d'autres l'honneur et le profit

UN NOUVEL EXEMPLE

D'une personnalité particulièrement qualifiée nous recevons l'intéressante documentation suivante:

Voici quelques renseignements recueillis dans une circulaire du Comité Central de Ravitaillement des Fruits et Légumes pour le département du Finistère.

Ces renseignements prouvent, une fois de plus que les Bretons, loin d'être en retard dans l'organisation économique du pays en sont au contraire les promoteurs et sauraient le cas échéant prendre rapidement l'initiative d'assurer leur propre ravitaillement pour le bien-être de la population tout entière.

### Comités interprofessionnels (Extrait de la circulaire)

Toute action menée sur le plan professionnel n'a son plein effet et n'a chance de tenir qu'autant que cette action est ensuite étendue au plan interprofessionnel. Il convient de citer l'exemple donné par la région de St-Pol de Léon. Un comité interprofessionnel y est constitué entre représentants des cinq familles professionnelles qui vivent de l'agriculture:

Corporation Agricole,  
Union des Expéditeurs,  
Groupement des Coopératives,  
Groupement des Courtiers,  
Organisation Professionnelle des Ouvriers et Employés,  
Trois Commissions fonctionnant régulièrement:

La Commission n° 1, formée à parité de négociants et de

### Les gendarmes ont-ils le droit d'ouvrir les valises?

Le tribunal correctionnel de Brioude vient d'avoir dernièrement à juger une très banale histoire de valise, de beurre et de gendarmes. M. Barzuoli, attendant son train, en gare de Lussac, avait laissé sa malle sur le quai.

Mais les gendarmes veillaient. Apercevant la malle, ils l'ouvrirent et y trouvèrent un peu de beurre, de blé et de viande.

Or l'affaire se corse c'est au procès. L'avocat de M. Barzuoli s'étonne de ce que les gendarmes s'approprient ainsi un droit de perquisition qui n'appartient qu'au juge d'instruction et au procureur de l'Etat.

Le tribunal lui a donné raison. Il a déclaré dans ses attendus que « la vérification ainsi opérée constitue un acte arbitraire, portant atteinte à la liberté individuelle, et qu'en conséquence il convient de tenir le procès-verbal pour nul. » Aussi prononce-t-il la relaxe pure et simple du prévenu.

Et voilà une petite histoire qui pourra avoir de grosses répercussions en Bretagne. Nous n'avons pas besoin de mettre les points sur les i.

coopératives, est chargée des questions de commercialisation (contingentement, concentration des moyens de camionnage, répartition des wagons, contrôle du retour des emballages, etc...)

La Commission n° 2 composée d'employeurs et d'employés, règle toutes les questions sociales. Conformément à l'esprit de la Charte du Travail, une entente est réalisée entre les deux familles professionnelles: employeurs et employés. Le salaire minimum vital est défini et un organisme de compensation va être créé pour assurer l'équilibre des charges.

La Commission n° 3, composée de producteurs et de collecteurs, doit régler toutes les questions qui intéressent les deux parties, dates d'arrachage ou de coupes, organisations des marchés, éventuellement adaptation de la cadence des livraisons de légumes aux possibilités d'écoulement par suite de la pénurie de wagons, qualité des livraisons (expertises).

Ces comités interprofessionnels sont la vraie formule d'avenir. Ils préfigurent, dans les circonstances difficiles que nous subissons, les organisations de marchés qui seront un jour le meilleur moyen de défense et d'action de la production comme du commerce, préalablement organisés l'un et l'autre au point de vue corporatif.

### Conclusion

Cette organisation spécifiquement bretonne (tous les dirigeants et les membres étant bretons) n'a pas attendu longtemps pour faire ses preuves.

L'effort qu'elle a fourni dans son département au cours de l'année 1942 se traduit par une fourniture de 115.000 tonnes (plus de 15.000 wagons) de légumes au Ravitaillement Général. Le tonnage de pommes de

### PLOUGONVEN

#### Au Sanatorium de Guernevan

Jusques à quand les malades seront-ils aussi mal alimentés? Dans un sanatorium, les malades doivent être bien soignés. Ce n'est pas un lieu qui doit être transformé en morgue et la nourriture doit être abondante et bien préparée.

Il y a des crédits pour le faire, mais tous les dirigeants de ce sanatorium n'exigent-ils pas du répartiteur de denrées des ristournes sur toutes les livraisons?

Alors, quantité et qualité des fournitures s'en ressentent. Une enquête, précisant les responsabilités de chacun, s'impose, de façon à déterminer les sanctions et à mettre fin à un pareil profitariat qui dure depuis trop longtemps.

terre livré par le Finistère n'est pas compris dans ces chiffres.

La Bretagne (à l'exception de la Loire-Inférieure) a livré au Ravitaillement plus de 250.000 tonnes de légumes et plus de 140.000 tonnes de pommes de terre primeurs. Nous ne pouvons encore donner les chiffres de pommes de terre de consommation d'hiver, ni des pommes de terre de semence, les expéditions de ces deux catégories n'étant pas encore terminées. Ce tonnage que nous donnerons en temps opportun ajoutera encore à l'éloquence des chiffres.

Tous ces efforts et cet esprit d'organisation, n'ont pas été considérés ni récompensés comme il se le devait.

Il a été créé par arrêté ministériel un Comité Général d'Organisation du Commerce. Tous les commerçants doivent s'y affilier sans exception.

Dans le sein de ce Comité, il a été formé des commissions consultatives représentant toutes les branches du commerce. Or, dans la commission consultative représentant la section d'expédition des Fruits et Légumes, commission comprenant 20 membres de la profession, il n'y a pas un Breton. Elle est composée de quatorze Parisiens ignorant pour la plupart le travail de grossiste expéditeur et de six Méridionaux. Concluez...

Ces braves délégués ont plein pouvoir pour démolir s'ils le désirent le travail accompli.

### Réponse à une question

Des coiffeurs rennais nous avaient demandé de poser une question sur le sort d'une collecte faite pour le personnel de leur corporation en captivité. La réponse, fort courtoise, nous a été donnée par l'intermédiaire de personnalités qualifiées.

1° Cette collecte n'avait nullement pour objet la fourniture de colis aux prisonniers, contrairement à ce qu'avaient pensé des coiffeurs rennais.

2° 40 % des fonds recueillis sont à la disposition du Comité régional en faveur des familles nécessiteuses.

3° 60 % des fonds recueillis sont remis au Comité Central afin de constituer un pécule qui sera remis à chaque prisonnier à sa libération.

La documentation qui nous a été soumise nous permet d'affirmer l'absolue régularité de la gestion des fonds. Nous pensons que cette mise au point satisfiera les coiffeurs rennais dont nous nous étions faits les interprètes.

### Trop de viande à Saint-Brieuc?

Il semble, à considérer certaine politique alimentaire de l'administration dite supérieure du département, que nous soyons en période de surproduction et que le fin du fin soit de laisser périr, mince de rien, ce qu'il y a en trop.

C'est ainsi qu'un cheval abattu dans la commune de Camille n'a été enlevé que quatre jours plus tard par la boucherie chevaline de St-Brieuc. Arrivé à St-Brieuc, la viande (600 livres) a été déclarée impropre à la consommation. Quelques jours plus tard, même histoire pour un cheval abattu à Merdrignac. Soit 1.200 livres de viande de perdu pour la consommation des Briochins.

A qui la faute? A vous de le dire, Briochins, à vous de dire où est la « vache » dans cette histoire de cheval, sachant que Merdrignac et Camille ont avisé la Préfecture aussitôt et que celle-ci n'a prévenu la boucherie chevaline, par téléphone, que quatre jours plus tard, et que la dite boucherie chevaline aussitôt prévenue a enlevé la viande.

Ceci nous rappelle que quelqu'un, quelque part, il y a quelque temps, édictait des sanctions sévères contre toute personne responsable de la perte de denrées alimentaires. Mais s'en souvient-on dans les milieux responsables.

### COLLINÉE Echec à Coulomb et Cie

La démonstration a été faite à Collinée, dimanche dernier, qu'il y a quelque chose de changé et que le « Moco » de l'endroit qui, jusqu'alors, était le grand maître du pays, est en décadence.

Il ne prétendait rien moins, le monsieur, que d'empêcher les gars de Collinée d'assister à la réunion d'information bretonne qui était organisée à la mairie.

Mais à Collinée, comme ailleurs, on a maintenant compris que le règne du Moco en Bretagne est en train de finir et que les Bretons sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire.

Ainsi, c'est devant un auditoire important que M. Thomas fit un exposé de la question bretonne et montra que la condition de l'affranchissement et de la libération du peuple breton était qu'il s'administre lui-même, au lieu d'être dirigé par des étrangers, dont le seul rôle est d'exploiter la Bretagne.

Quant aux quelques malheureux types qui ont cra devoir demander à M. Coulomb ou à d'autres fonctionnaires, l'autorisation d'assister à cette réunion, nous avons tout lieu de penser qu'on s'est f... de leur figure dans les grandes largeurs: il leur faudra encore manger beaucoup de soupe avant qu'ils ne deviennent des l... mes, des vrais.

### LANEANOU

#### Que se passe-t-il à la Mairie?

Pourrait-on nous expliquer pourquoi maire et secrétaire de la mairie refusent des tickets d'objets rationnés aux plus intéressantes familles du pays, alors que ces objets existent dans le commerce, mais ne peuvent être délivrés sans bons?

POUR ETRE CERTAIN  
D'AVOIR CHAQUE SEMAINE  
VOTRE HEURE BRETONNE  
ABONNEZ-VOUS

### On assassine des vieillards!

On nous écrit:

Si la bonté de Dieu s'étend à toute la nature jusqu'au point d'assurer la pâture aux petits oiseaux, la bonté du Régime de la Révolution Nationale ne s'exerce pas sans distinction sur la nature humaine. Il y a, en effet, parmi les humains de France une catégorie à laquelle on inflige un régime de restrictions dont les raisons innovées ont pour but de suffire aux exigences des bénéficiaires du marché noir et, en particulier, à la consommation de ces restaurants dont les menus, servis quand « l'alerte est passée » se paient 200, 500 et jusqu'à 1.500 francs. Et le pauvre vieillard n'a plus, après 70 ans, qu'une ration de pain diminuée, avec quelques compensations dont la dernière vient de disparaître par la suppression de la carte de lait pour les « vieillards ». Pour avoir 70 ans et davantage, on n'est pas nécessairement sans force et sans activité. Celui qui écrit ces lignes est âgé de 77 ans; il travaille toute la journée: il jardine, il scie et casse du bois, avec un rendement qui n'est guère inférieur à celui du travail de certains « travailleurs de force ». Il ne s'arrête que défaillant, parce qu'il a faim. Les civilisations les plus anciennes honoraient la vieillesse, la civilisation nouvelle la fait périr de faim.

### La suite d'une vieille histoire

La personnalité de M. Guesdon, négociant à Vitré, a défrayé la chronique pendant un bon moment. C'était sous le règne de l'ineffable François. Nous avons un peu parlé de cette affaire en son temps en essayant d'y voir clair et de démêler le vrai du faux. La suite de l'histoire, c'est M. Guesdon qui nous l'apprend lui-même par un texte que nous nous faisons scrupule de publier, bien que nous n'ayons pas pris part directement aux polémiques qui déterminèrent son arrestation.

La voici:

« Au cours d'une enquête, le 11 novembre 1941, la police administrative a entendu certains témoins, dont Madame L..., et vous n'avez pas été sans savoir qu'un lendemain même de ces dépositions qui rejetaient sur moi la responsabilité, j'ai été immédiatement interné au camp des Nomades, sous prétexte que j'aurais revendu clandestinement des quantités de cafés stockés. Enfin, au bout de 10 semaines, Madame L... s'est rétractée et a passé la déclaration suivante, littéralement rapportée: « Je n'ai pas dit la vérité lorsque vous m'avez interrogé au cours de l'enquête à laquelle vous avez procédé en novembre dernier au sujet d'un stock de café qu'avait détenu « Anjou-Bretagne ». Je tiens à libérer ma conscience et à dire toute la vérité. »

Le lendemain même de cette déclaration j'ai été relâché.

Ces faits se passent de tous commentaires; ils parlent d'eux-mêmes et vous les apprécierez comme il convient. » GUESDON.

Nous nous bornons à donner acte à M. Guesdon de sa communication.

### SOUVENIR CHOUAN

On nous informe de la création d'une association dite « Souvenir Chouan » qui déclare écarter tout débat politique et se situer uniquement sur le terrain de l'histoire et du Souvenir. L'association a pour objet, nous dit le communiqué qui nous a été adressé, d'organiser des réunions et conférences sur la Chouannerie ainsi que des cérémonies destinées à commémorer ses héros.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Secrétaire du Souvenir, Chouan, B. P. 131, Rennes.

### CARNET DE NAISSANCE

Yannick et Yves Pitois ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur Yolande. Rennes, le 15 janvier 1943, 29, rue Etienne-Dolet.

### SAINT-POL-DE-LÉON Quand nos ennemis travaillent pour nous

M. André Rouault, rédacteur en chef de *La Bretagne* reproche à l'adjudant de gendarmerie Lepreau, de St-Pol de Léon, de faire le jeu de ce qu'il appelle les « autonomistes ».

M. Rouault lui reproche d'avoir provoqué par ses vexations imbéciles la démission de plusieurs maires du canton. Il questionne : *L'adjudant Lepreau a-t-il poursuivi tout spécialement de sa vindicte les séparatistes bretons du canton de Saint-Pol ou ses victimes, habilement travaillées par une certaine propagande, insidieuse et tenace, se sont-elles par dépit précipitées vers le parti national breton ?*

Un fait est certain, c'est que nous revenons de Saint-Pol sidérés des progrès de P. N. B. chez les petites gens de la campagne et leurs élites, car elles ont des élites dans cette contrée qui est sans conteste la plus évoluée de Bretagne.

Nous regrettons pour M. Rouault qu'il continue à confondre l'autonomie et le séparatisme qui sont beaucoup plus que des nuances. Nous regrettons aussi qu'il ne veuille considérer dans le mouvement national breton qu'une tendance au séparatisme alors que le nationalisme breton est avant tout une doctrine de relèvement qui n'appelle pas obligatoirement une conclusion dite « séparatiste ».

Par contre, il nous est infiniment agréable que M. Rouault constate nos progrès dans l'opinion et qu'il ait fait ressortir combien les sottises de nos ennemis travaillent pour nous...

### Ceux qui doivent l'exemple

On vient d'arrêter à Péronne les sieurs Pierre Blondel, chef de district et Roger Pêcheux, contrôleur du Ravitaillement. Ces messieurs avaient prélevé neuf kilos de beurre sur une saisie de treize kilos opérée sur des trafiquants « noirs ». Charité bien ordonnée commence par soi-même.

### NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort du père de notre camarade Emile Boucard, de Nantes, membre de la « Kévar », directeur du Bureau d'Etudes Ouvrières. Le père d'Emile Boucard, gazé de la guerre de 1914, était âgé de 61 ans. Les obsèques ont eu lieu à Saint-Père-en-Retz, le jeudi 7 janvier. Nous prions sa famille d'agréer l'expression de notre sympathie attristée.

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Goas de Ti-André en Saint-Gouilz. Nous présentons à sa famille, si attachée aux traditions bretonnes nos biens sincères condoléances.

Dans la liste des victimes des tragiques événements qui viennent de désoler la ville de Lorient, nous relevons les noms de Mme Vve Robin et de sa fille Mme Gléran, surprises en leur domicile rue de Kermelo, par une bombe explosive. Une était une tante et l'autre une cousine par alliance de notre rédacteur en chef M. Jaffré.

Nous prions M. Gléran, adjudant-chef de coloniale, Mme Jaffré et notre camarade Job Jaffré et toute la famille lorientaise, combien sympathique, éprouvée par ce malheur d'agréer l'expression de nos sentiments attristés.

### La Chanterie de Haute-Bretagne adopte un enfant de Lorient

La Chanterie de Haute-Bretagne que dirige Mme Marie Drouart vient de faire connaître à M. Roparz Hémon, Directeur de l'Institut Celtique, qui fera transmettre à la Commission d'Entraide de l'Institut, qu'elle adopte un enfant de Lorient, victime de la guerre. Nos sincères félicitations.



QUIMPER. — Devant les prétentions inadmissibles de l'Administration, MM. Bernard, maire de Sahtec; Loussault, maire de Plou-goulm; Bervas, maire de Sibiril; Le Saout, maire de l'île de Batz, se sont démis de leurs fonctions.

RENNES. — La police a arrêté trois Parisiens, Georges Toudoux, la femme Toudoux et Paul Kratz, qui ont reconnu être venus à Rennes dans le but de voler des vélos pour les expédier ensuite à Paris.

La Section Spéciale de la Cour d'Appel du Tribunal de Rennes a jugé un groupe de communistes inculpés de réorganisation de cellule communiste et de distribution de tracts. La plus forte peine prononcée est de quatre ans de prison et 1.200 francs d'amende.

Le total des dons remis à la Mairie de Rennes le 27 décembre, de 15 h. à 17 h., à l'occasion de la Semaine de Solidarité des Secours National, se monte à 260.000 francs.

NANTES. — Le 15 janvier, s'est ouvert, devant le tribunal de guerre allemand, le procès de 42 communistes arrêtés à la suite de crimes, attentats, et actes de sabotage commis à Nantes et dans la région.

LORIENT. — Le tribunal a sanctionné l'affaire des câbles d'acier en condamnant M. A. Cathrine, ex-directeur du *Novelliste du Morbihan*, à quatre mois de prison et 15.000 francs d'amende; M. Y. Lepages, quincaillier en gros, à la même peine; M. F. Mettenhoven, représentant de commerce, à 1 mois de prison et 2.000 francs d'amende.

SAINT-BRIEUC. — Il a été enregistré à St-Brieuc, pendant l'année 1942, 822 naissances contre 597 décès.

### La Bretagne ... aux Lorrains

Il nous revient qu'un certain M. Matle, réfugié à Saint-Brieuc, a été nommé, grâce aux complaisances que l'on devine, capitaine de la police d'Etat quelque part en Bretagne.

M. Matle est Lorrain. Nous avions bien dit que l'invasion n'était pas finie et que la Maison de Lorraine avait beaucoup d'ambition.

...Jusqu'à celle d'installer sa cour au château de Josselin. Mais on ne fait pas toujours tout ce qu'on veut. Du moins en Bretagne.

### Au Gorsedd des Bardes

La quatrième lettre circulaire des Bardes, parue depuis juin 40, annonce les nominations suivantes : *Druide* : Jean-Louis Garel (C'houil Dero).

*Bardes* : Auguste Bergot (Bugel Noz), Brest; Jean Iliou, greffier à Caen.

*Ouales* : Louis Le Breton, docteur médecin à Bourbriac; Pierre Picard, négociant à Rospenden.

Le concours de poésie, dont le thème imposé était « Ar Dinjeun Vras », a donné les résultats suivants :

1. Jean Iliou (en breton) reçoit un ex. de luxe de *Itron Varia Garmez*, offert par l'auteur Youenn Drézen.

2. Césaire Le Coent (en breton) reçoit un ex. de luxe de *Ene al Linnou*, offert par l'auteur Xavier de Langlais.

3. Jules Braud (en français) reçoit un ex. de luxe des *Trois Connetables*, offert par l'auteur Georges Toudoux.

### PETITES ANNONCES

Cherche INSTITUTRICE ou GOUVERNANTE, parlant breton pour jeunes enfants. Comtesse de ROHAN-CHABOT, Antrain-sur-Gouesnon (I.-et-V.), — Visa n° 120 L. R. 9.

### A NANTES Une séance folklorique sous le patronage de l'Heure Bretonne

Le Groupe Nantais Emzao organise un gala folklorique de chants, danses et lutte bretonne le 24 janvier à la salle Gigant, à 14 h. 30.

Pour cette manifestation les organisateurs ont sollicité le patronage de l'Heure Bretonne et nous de leur avons accordé d'autant plus volontiers qu'en dehors de son intérêt pour la culture bretonne leur manifestation sera donnée au bénéfice du Livre du Prisonnier Breton.

Voici le programme de la matinée : Chansons bretonnes et celtiques en breton et en français par Mona Pesker, vedette de Rennes-Bretagne, Dorig Le Voyer, basse, et le Dinaner, ténor, la chorale du groupe Emzao. M. Fred Moysse jouera au violon plusieurs mélodies et les danseurs exécuteront au son du binio de Dorig Le Voyer, gavottes, ridées, gymnaskas, etc. Le clou de la manifestation sera probablement l'exhibition de lutte bretonne où Lucien Le Bris et Pétillon initieront les Nantais aux siffes de notre sport national.

Le spectacle peu banal n'a pas été offert aux Nantais depuis 1937. Aussi nous espérons bien que l'on refusera du monde et que les Nantais vont accourir en foule.

### DE CI DE LA...

MORLAIX. — Le départ de M. Husson a fait un gros mécontent. C'est M. le Commissaire de police. « Lui et moi ». « Moi et lui ». n'est-ce pas ?

LOCMINE. — Il nous revient que dans une paroisse du canton un Libéra fut chanté, le dimanche qui suivit l'occupation de Toulon, à la mémoire « des 25.000 héros qui avaient préféré sombrer que de se livrer aux barbares ». (sic) Soit 25.000 morts qui se portent bien. Heureusement !

HENNEBONT. — Peut-on nous dire en vertu de quel privilège spécial un cultivateur, dont chacun chuchote le nom, perçoit à lui tout seul tout le contingent d'huile destiné à la commune ? Et par quel hasard, les chevaux de ce cultivateur privilégié échappent à toute réquisition ?

PLUSQUELLEC. — Les fumeurs de Plusquellec nous prient de demander pourquoi ils n'ont pas touché, comme tout le monde, la double ration de tabac promise pour la troisième décade de décembre. Où donc est passé le rabiot ?

RENNES. — La Révolution nationale est en marche. Quinze petits mareyeurs ont été dépossédés de leur emploi. Prétexbe corporatif. Mais il s'agit, en réalité, de tout concentrer entre les mains de quelques « gros » lesquels ont pour eux toutes les bénédictions officielles.

QUIBERON. — Si nous en croyons notre courrier, on n'est pas plutôt entré au « ravitaillement » de Quiberon qu'on est prié d'en sortir. Quant à obtenir le moindre bon, il faut être introduit dans l'intimité de ces messieurs et savoir, que diable, offrir l'apéritif de temps en temps. Tant pis pour les jeunes mamans qui ne savent pas y faire.

SCAER. — Fera-t-on une souscription pour procurer à la « femme-cerbère », proposée à la gare, un code de la politesse ? Il en est question.

MONTAUBAN. — Il paraît que M. Bourdois, dont il fut beaucoup question lors de l'histoire des balances, se montre volontiers généreux envers le Secours National. Il a, dit-on, tant de choses à se faire pardonner !

MINIAC-MORVAN. — Conversation entre le secrétaire de mairie, ex-adjutant, et une paysanne qui sollicite un bon-matière pour un seau destiné à la traite d'une vache.

Lui. — Votre vache ? Vous n'avez qu'à la têter.  
Elle. — Avant de la têter, il faudrait lui faire un veau.  
Et vlan !

PLESSALA. — Notre ami Paul Gaic nous fait connaître que le nommé Joseph Rault, notoire cheptier de la bouteille, est venu

## La Semaine Sportive

Le 17, petite journée en division d'honneur du football. A Rennes, face à la Tour d'Auvergne, l'U. S. Douarneniste a connu sa première défaite. Elle a été nette. Après un bon début, les sardiniens, dont on attendait mieux, s'effondrèrent en seconde mi-temps : 5 à 1.

A Brest, match nul entre l'A. S. B. et le Stade Morlaisien : 4 à 4.

Les Brestoises en sont à leur quatrième match nul.

A Quimper, le Stade a confirmé son redressement en battant l'U. S. Servannaise par 2 à 1.

Le match qui devait avoir lieu à St-Brieuc entre le Stade Briochin et le F. C. Lorientais a été remis; les Lorientais n'ayant pu se déplacer. Et pour cause !

Au classement, Brest reprend la tête mais la T. A. qui suit à un point avec un match en retard est en excellente position. Les chances du patronage rennais se précisent. Douarnenez passe de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> place, tandis que Quimper remonte de la 9<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> place. Mais ce championnat au calendrier continuellement bouleversé pourra-t-il se terminer ? Les équipes lorientaises ont en effet trois matches en retard !

Surprise dans le Championnat dit d'Anjou où la St-Pierre subit sa première défaite et ce, sur son terrain. Son vainqueur est l'A. S. P. O. de Tours : 2 à 1.

Mauvaise journée pour les équipes bretonnes car, de son côté, le C. A. P. St-Nazaire a subi la loi de l'U. S. du Mans : 2 à 1, au Mans.

Chez les « pros », Rennes se déplaçant à Lille, contre l'Olympique Lillois a encaissé sa 12<sup>e</sup> défaite : 5 à 0 ! Décidément, le mieux n'a été que très provisoire.

La sélection bretonne qui affrontera l'Anjou à Nantes, le 24 janvier a été ainsi formée :

Portier : Bourhis (Stella Maris); arrières : Hennequin et Bordier du Stade Rennais; demis : Lédan (St. R.), de St-Hilaire (T. A.) et Boesinger (St. R.); avants : Lavanant (A. S. B.), Yhuel (C. E. P.), Guérin

(T. A.), Crossouard et Combol (St. Rennais).

La part a été faite belle, cette fois au Stade Rennais sans doute par souci d'homogénéité.

En basket-ball, les deux derniers représentants de la Bretagne ont été éliminés du Championnat de France.

Le C. N. Brestoises a été largement battu à Rennes par Championnet 49 à 22.

L'Hermine de Nantes a mieux résisté au S. C. P. O. à Paris : 26 à 19.

En cross-country, le Stade Rennais a largement triomphé dans les championnats d'Ille-et-Vilaine en enlevant toutes les premières places : Roger en cadets, R. Pestouris en juniors, M. Pestourie et Feilins en seniors.

Aux championnats des Côtes-du-Nord, l'Avant-Garde Rostrenoise est à l'honneur avec Victor Jovan, Cogen et Robin qui prennent les trois premières places en cadets, avec aussi Couédic premier des seniors (Dineur, Guéyan et Couédic du même club n'ayant pas été classés). En juniors victoire de Guiganneau du Stade Loudéacien devant Dufresne et Lirandeur de l'A. S. Rostrenoise. Y. C.

### Performances internationales des cyclistes bretons en 1942

EN ZONE OCCUPEE

Crétérium National : 3<sup>e</sup> Guégan. Crétérium de France : 1<sup>er</sup> J.-M. Goasmat.

Paris-Nantes : 4<sup>e</sup> Sylvère Jézo. Crétérium de Chanteloup : 1<sup>er</sup> J.-M. Goasmat.

EN ZONE NON OCCUPEE

Grand Prix de Provence : 4<sup>e</sup> J.-M. Goasmat.

Championnat de France : 3<sup>e</sup> Lo Guével.

Grand Prix des Nations : 1<sup>er</sup> J.-M. Goasmat, 3<sup>e</sup> P. Cogan.

Crétérium du Mont-Faron : 1<sup>er</sup> P. Cogan.

### Petra 'zo nevez e ker Laz ?...

E Laz, araok m'oa digoret ar skol gristen evit ar merc'hed, na vezo ket aotret ar vugale da zeski nag ho c'hatekiz nag ho c'hreañsou e galleg; na vezo kanet, kennebeut, memet kantikou brezonek en Iliz. Abaoe m'eo digouezet ar Seurezed, katekia gallek d'ar vugale ha kantikou gallek en Iliz bep sul !... An Aotrou 'n Eskob a c'hrosmol ?... Hervez 'zo koz, lezit anezhañ da « radoti ». An Aotrou person n'eo ket kontant ? Oh ! eo; ne lavar ket kalz a dra. Hag, emichañ, e pep lec'h, ar merc'hed a ren en li !

Hag, evelse, da c'houel Breuriez ar Feiz epad ar gest, elec'h ar c'hantik ken kaer « Choui, pere 'zo kristenien... », savet, koul-skoude, gant eur seurez, e voc kaer deomp eur c'hantik gallek war eun ton « valz », 'michañ evit lakat ar c'hester da vont lijeroc'h en-dro gant e blad ! Eur vamm a lavare, goude an oferen : « Koment-se 'zo evit e hencha ar re yaouank d'an ovel, peogwir n'eus ket kan a valiou ! » Unan goz, ha na oar ger gallek ebet, a lavare : « Pec'het am eus o vont d'an oferen, rak droug a ya ennon bep tro ho welet eur seurt triakou (1), en eun amzer ken trist ! » E gwirionez, glac'harer eo, dreist-holl, eus a berz ar re a fell dezho rei da gredi e tifennont ar brezhoneg. LOMTK.

(1) Triakou = Ardou.

Nous rappelons que l'HEURE BRETONNE ne tient pas compte des lettres anonymes, et qu'elle n'est pas faite pour satisfaire de petites rancunes personnelles. Signez vos lettres. Discretion assurée.

de nuit briser un carreau chez lui et l'insulter grossièrement ainsi que Madame Gaic. Le dit Joseph Rault ne craint, dit-il, ni le P. N. B. ni les gendarmes. Ce qu'il ne dit pas c'est que tout le pays sera enchanté d'être débarrassé de ce malodorant personnage dont les propos n'ont, un fond, aucune espèce d'importance.

### BRETONS ÉMIGRÉS

#### Skol gembraek e Ker-Vreiz

Disadorn ar 16 a viz genver eo bet digoret e Ker-Vreiz, 43, strada Sant-Plasid, Paris, ar skol gembraek. Eun loulad tud, kalz muioc'h eget e soñjed, a oa deuet da solaou ar c'helenner.

Plijus-tre eo bet kavet ar gentel gentia ha 12 skoliad o deus roet o ano evit kenderc'hel gant ar skol.

#### S. A. V.

Strollad ar Vrezonegerien en em vodo disul 24 a viz genver, da beder eur hanter e Ker-Vreiz, 43, strada St-Plasid.

An Aotrou Raude a raio eur brezegenn war ar gudenn-mañ :

DIAZEZ ar VARZAZ VREZON !

Pedet eo start ar vrezonegerien da zont d'ar vodadenn.

#### CARNET ROSE

M. Herry, adhérent de la section de Paris, nous fait part de la naissance de sa fille Annick, née le 14 janvier 1943. Toutes nos félicitations à notre camarade et nos meilleurs vœux.

#### LA SEMAINE A KER-VREIZ

43, rue Saint-Placide, Paris 6<sup>e</sup> 7  
Dimanche 24 janvier : A 15 h. assemblée générale de Ker-Vreiz à 16 h. 30, réunion de S. A. V. Sur le mythe breton, par M. Raude.

Lundi 25 : Cours de vannetais, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Mardi 26 : Cours élémentaire de breton, de 19 h. 15 à 20 h. 15.

Jeu 28 : Cours moyen de breton, préparation au Trech Kentaq, de 19 heures à 20 heures.

Vendredi 29 : Nevezadur, répétition de chant, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Samedi 30 : Cours de gallois, de 17 h. 30 à 18 h. 30. — Bibliothèque ouverte de 18 h. à 19 h. — Cours supérieur de breton, préparation au Trech Meur, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Suite à de précédentes réactions

# Un paysan breton répond à un agriculteur distingué

Les réactions que nous avons signalées à Carhaix et à Saint-Nicolas-du-Pélem et autres lieux ont été suivies d'un commentaire d'« Ar Vro Goz », organe officieux des Syndicats de Landerneau. Un de nos amis paysans répond à cet article signé « Agricolo » :

« Oui, le destin de la paysannerie est en jeu : et n'est-ce pas le moment ou jamais de faire un effort pour unir les paysans ? La haine et la discorde, l'individualisme et l'égoïsme, tout cela a assez duré ». Mais, est-ce en se tenant à l'écart des paysans, en évitant le contact avec eux, que vous, les Chefs, leur montrerez le bon exemple, en créant le climat favorable : la confiance. Le contact avec les vrais paysans est certainement salutaire. Ils ne sont pas, comme beaucoup, contaminés par le virus de l'immoralité.

### Un effort méconnu

Depuis toujours, et depuis la guerre dans des conditions défavorables les paysans ont fourni un effort magnifique, à donner en exemple à bien des classes de la Société. Pendant ce temps ils n'ont vu devant eux que l'injustice, les pots de vin, l'ambition et, couronnant de tout, le marché noir. Et on viendrait encore nous reprocher notre indisciplinable. Allons donc.

### Que les Chefs fassent un examen de conscience

Monsieur « Agricolo » vous feriez bien de relire votre article,

il s'adresse à vous, les Chefs (choisis ou non), et non à de malheureux cultivateurs dans le rang, dont le seul tort est de dire tout haut ce que les autres pensent tout bas. Est-ce à nous, qui ne sommes rien, de prendre des responsabilités; est-ce à nous, perdus dans la masse, de corriger les errements démagogiques ? Ce rôle appartient à vous « Agricolo » et aux Chefs choisis (???) par leurs semblables.

Si quelqu'un peut craindre l'opinion, la masse, ce n'est pas celui qui vit, qui souffre avec elle. C'est vous les paysans embourgeoisés qui, au lieu de diriger la paysannerie, l'abandonnez à son sort pour vous tourner vers les pouvoirs publics et obtenir sinécures, décorations, gloriole.

### Amère pilule

Pour avoir dénoncé l'injustice des réquisitions abusives de tout genre (vous étiez pour, et nous contre), la solidarité à sens unique, sommes-nous des déserteurs de la « cause nationale » ? Prélever en Bretagne des centaines de mille de quintaux de blé, de viande, de beurre, etc., voler au secours des régions riches et ensouffrées mais où règne la loi du moindre effort; réquisitionner des bêtes de trait à vil prix, sous prétexte que la Beauce nous a donné du blé; cela, c'est observer les règles imposées par les circonstances, c'est protéger la grande masse des consciencieux ? Non, vraiment, la pilule est un peu amère.

### Le devoir des Chefs

Les paysans ont fait leur devoir, et ils n'admettront jamais de leçon de « patriotisme » de qui que ce soit. Vous demandez des sanctions contre de modestes cultivateurs qui sont obligés de faire du troc pour continuer à produire et supplier ainsi à la carence des pouvoirs publics en matière de répartition. Vous feriez bien mieux de vous solidariser avec eux et demander la mise au pas des gros trafiquants du marché noir. Votre place est à la tête des paysans pour leur montrer la voie à suivre, les défendre. Ils vous suivront les yeux fermés. Vous aurez alors derrière vous une masse compacte sur laquelle vous pourrez compter s'il y a des lendemains terribles, et non pas comme aujourd'hui une organisation squelettique.

Et si la paysannerie est, aujourd'hui, accusée d'égoïsme et d'individualisme féroce, les chefs, librement choisis (mais en haut lieu), y sont pour beaucoup. A en croire « Ar Vro Goz », les paysans seraient les seuls à ne pas faire leurs devoirs. Ah! si tous les Français, du haut en bas de l'échelle sociale, avaient fait leurs devoirs comme les paysans bretons, nous ne serions pas aujourd'hui où nous sommes.

Les cultivateurs sont las des belles paroles, des belles promesses. Ils veulent la première place promise par le Maréchal. Donnez-leur ce droit et tous leurs devoirs seront remplis.

YANN GOUER.

# == AU TRAVAIL == POUR LA BRETAGNE

## LES RÉUNIONS DE NOS SECTIONS

### ILLE-ET-VILAINE

Devant les chefs d'arrondissement, réunis le 12 janvier, M. Malle, chef départemental adjoint, a établi le bilan de l'année 42. La meilleure activité a été, bien entendu, celle de l'arrondissement de Rennes. Sont à citer, par ailleurs, les secteurs de St-Malo et de Montfort-sur-Meu qui se classent dans un très bon rang parmi les 218 cantons de Bretagne. Parmi nos militants, il convient de citer tout particulièrement les frères Colin, de la Gouesnière et leurs amis, grâce à qui le journal et le parti ont pris un développement considérable dans leur région. Des efforts sérieux seront entrepris pour améliorer l'activité de secteurs qui ont été moins touchés jusqu'ici par notre propagande.

### ETUDIANTS RENNAIS

Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 26 janvier, à 20 h. 30. Nous invitons tous les étudiants et étudiantes à assister à cette réunion, 4, rue de Toulouse

### DANS LE FINISTÈRE

Les chefs d'arrondissement ont tenu une réunion le 7 janvier à Châteauneuf-du-Faou.

Il ressort des divers comptes rendus que l'influence du P.N.B. grandit de jour en jour. On a constaté notamment lors d'incidents récents où le public a pris fait et cause pour ceux qui ont eu l'habileté de se placer sur le solide terrain des intérêts bretons. Les numéros de l'Heure Bretonne qui ont relaté ces faits, sur un ton du reste modéré, ont obtenu un très vif succès. On se tourne partout volontiers vers nos amis comme étant les éléments les plus agissants, les seuls décidés à faire valoir dans tous les domaines les droits de la population bretonne, à une époque où trop de gens en place abdiquent leur mission naturelle et se « dégonflent » lamentablement. C'est la bonne organisation de nos cadres dans le Finistère qui permet l'exploitation de ces succès. C'est au renforcement de ces cadres que s'appliquent les responsables de nos organisations qui ont eu la satisfaction tous ces temps derniers d'enregistrer des recrues de choix.

En ce qui concerne particulièrement l'H. B., des ventes dans les foires ont obtenu un succès encourageant. Le développement de la vente est sensible dans tout le département, mais plus particulièrement à Brest où l'on écoule rien qu'à la criée, plus de 1300 numéros par semaine.

Nos sections tiennent des réunions de façon régulière. A Kemper, des conférences ont eu lieu sur « Anne de Bretagne » et sur « l'Exemple de Pirlande ». Une bonne réunion d'information a eu lieu à Plozévet. Cette tournée de propagande a donné 20 abonnements ! Une excellente action publicitaire a été menée dans le secteur de Douarnenez tandis qu'à Scaër, nous notons une progression sensible de nos effectifs.

A Brest, une réunion s'est tenue le 3 janvier. Causerie de Le Rest. Très bonne atmosphère. La section de Brest est décidée à poursuivre son action qui trouve sa récompense dans un succès appréciable.

Notons par ailleurs l'activité intelligente menée par nos amis dans les cantons de Châteauneuf et de Carhaix et qui a abouti à des résultats spectaculaires et nous aurons dit l'essentiel de la situation dans le Finistère.

### A NANTES

Quelques mots sur la réunion plénière du 10 janvier.

Devant une bonne assistance, M. Le Gall, président de la section des Etudiants brossa un tableau de l'histoire d'Inlande. Cet exposé clair et documenté fait honneur au jeune conférencier dont les conclusions furent vivement applaudies.

Il appartenait à M. Goasdoué, chef d'arrondissement, de tracer

## Propos d'un militant OPTIMISME!

Il y a des gens au parti, et pas pas, qui se mettent en boule devant les réponses saugrenues ou indifférentes de ceux qu'ils appellent des « adversaires ».

Il n'y a pas de quoi. Convaincre tout le monde et son père, c'est chose impossible.

Parler de la nécessité d'instaurer les Sept Arts à des ignorants ou à des gens matérialistes et à court terme, c'est risquer de s'entendre dire des stupidités.

Et pourtant, les Sept Arts ont été instaurés même dans les pays les plus reculés d'Europe, sans l'avis de Pierre ou Paul, qui ont fini par y piger quelque chose et davantage, puisqu'ils se font casser la gueule au grand accens de la musique. Une grande résolution, celle de traire pour l'U. R. D., Blum ou les communistes.

N'empêche que, malgré des pourcentages très élevés d'opposants, ces partis ont prospéré.

En 1789, on ne voulait pas de la République, on ne voulait pas ensuite du Consulat, puis on regretta Napoléon au Cent Jours, puis il y eut la Restauration et, enfin, la République, non sans que Napoléon III n'y vint mettre le holà.

S'il avait fallu tenir compte des avis pour établir le progrès partout : routes, canaux, voies ferrées, électricité, etc., jamais on n'aurait été devant la masse des récalcitrants.

Et les récalcitrants d'autrefois ne voudraient pour rien au monde qu'on leur enlève tout ça.

Enfin, pour nous, Chefs, il y a le reconfort des Irlandais.

Je me rappelle que, lorsque Londres lança le bobard, en août 1939, d'une Bretagne indépendante, beaucoup se réjouirent et ceux qui eurent des appréhensions pour leurs pensions ou leurs bières ne parlèrent nullement de se révolter. Ils attendirent les événements pour « voir »...

## NOS DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

**COTES-DU-NORD.** — Services départementaux : 29, rue Rennes, Saint-Brieuc. Tél. 13-36. C. C. P. 26-923, Rennes.

**FINISTÈRE.** — Direction départementale : « Ar Founteunliou », Châteauneuf-du-Faou, C. C. P. 429-44, Tanguy Yves, Rennes.

**ILLE-ET-VILAINE.** — Services départementaux : 4, rue de Toulouse, Rennes. Tél. 30-16. C. C. P. 424-72, Rennes.

**LOIRE-INFÉRIEURE.** — Services départementaux : 10, rue Voltaire, Nantes. Tél. 337-53. C. C. P. 459-98, Nantes.

**MORBIHAN.** — Services départementaux : M. Guicysse, « Kervoldan », Lanester. C. C. P. 418-27, Nantes.

**BRETONS ÉMIGRÉS.** — Direction : 63, rue de Vaugirard, Paris. Tél. Littré 76-56. C. C. P. 244-653, Paris.

Le bilan de l'année dernière. Il fit connaître que le nombre des adhérents avait augmenté de plus d'un tiers et celui des abonnés de près du double, ce qui pour les gens informés de la situation nantaise constitue un résultat réjouissant. M. Goasdoué à qui est incombée la réorganisation de ce secteur estime, avec raison, que grâce à cette réorganisation Nantes ne tardera pas à développer considérablement ses effectifs.

### A PARIS

Comme nous l'avons déjà signalé brièvement, la journée du 10 a été de tous points excellente pour nos « Jeunesses Bretonnes » qui font preuve d'un allant absolument remarquable. Sortie et repas en commun eurent lieu dans une magnifique ambiance.

La semaine, chacun en son milieu, et le dimanche, en équipes, nos « jeunes » mènent une action dont les résultats parmi nos émigrés sont déjà visibles. Notre camarade Limoux a véritablement ici à sa disposition une vraie compagnie d'élite.

## Les mésaventures de Marius Lemoco

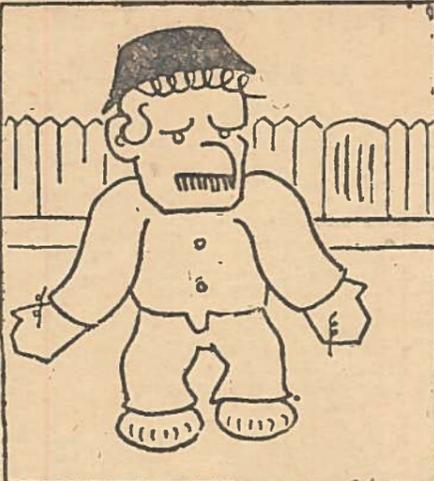
Contrôleur du Ravitaillement

par POLIG

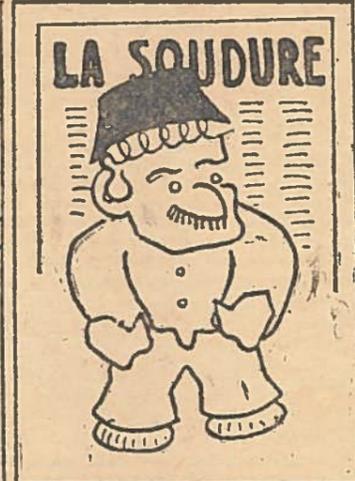
### I. — A LA RECHERCHE D'UNE PROFESSION



Ce jour-là, Marius Lemoco prit une grande résolution, celle de travailler.



Mais quoi faire ? pour trouver du travail il faut avoir un métier, et un peu de courage.



Contrôleur du ravitaillement. Tê, gardi, je n'y avais pas pensé.



Mais dans le Midi, il n'y a pas de ravitaillement. Il n'y a pas besoin de contrôleur. Comment faire ?



Voilà mon affaire.



Zut ! pas de chance. Enfin ! attendons. Les boules d'abord !!! (Suite dans le n° du 5 février)

# Ar Yez hag ar Vro

## EPHEMERIDES

### JANVIER

23. — 1766. — Arrivée à Saint-Étienne des juges de La Chalotais, sur général au Parlement de Metz, arrêté sur ordre du d'Aguiillon après le refus des impôts par les Etats. Mais, à raison de l'indignation populaire, c'est à Rennes que comparut La Chalotais devant le nouveau Parlement aux ordres du duc. « Embastillé » et jugé de nouveau à Paris, acquitté, il devait être enfin exilé dans le sud-ouest de la France. Ce qui fut fait à P.-Y. Sébillot, dans son « Histoire du Peuple Breton » :

« Cette mesure semblerait prouver que, sous l'Ancien régime, le sol breton n'était pas en quelque sorte considéré comme territoire français. »

27. — 1213. — Pierre Mauclerc est couronné à Rennes, à la suite de son mariage avec la princesse Alix. L'hommage qu'il rendit au roi de France ne saurait nullement être considéré comme preuve de la dépendance du Duché de Bretagne, car Pierre Mauclerc ne fut jamais que Prince consort et non véritablement Duc.

28. — 1680. — Mort à Plévin du Père Maunoir. S'étant consacré à l'évangélisation des paysans bretons, le père Maunoir apprit la breton, composa des cantiques, et prêcha à travers le pays. Lors de la révolte du Papier Timbré, il s'efforça d'apaiser les troubles et d'arracher les paysans aux violences des soldats royaux français.

## Calendrier de la semaine

### JANVIER

23. — Sainte Emerantienne, Pazanne ou Prudentienne, vierge et martyre, honorée à Sainte-Pazanne (alias 26 juin), invoquée en divers endroits, de la Haute-Bretagne, sous le nom de « sainte Emerance, qui guérit du mal de ventre ».

24. — Le P. Dominique de saint Albert, carme. (Vincent Leschart, de Fougères), xvii<sup>e</sup> siècle. (Du calendrier Tresvaux).

25. — Saint Convoarn, moine de Redon, x<sup>e</sup> siècle.

26. — Le B. Rodolphe, cordelier (du cal. G. du Mottay).

27. — Saint Gildouin ou Guéhen, chanoine de Dol, x<sup>e</sup> siècle, invoqué pour les maladies des enfants. Patron de Landéhen.

28. — Le P. Julien Maunoir, missionnaire, xvii<sup>e</sup> siècle. On s'occupe de sa canonisation.

29. — Saint Gildas, abbé de Rhuis, vi<sup>e</sup> siècle. Invoqué contre la rage, les maux de tête et les maux de dents. Patron d'Hennebont, de la Harmoye, de Laniscat, de Magoar, de Pénestin, de Saint-Gildas-le-Leslay, Saint-Gildas-des-Bois, de Trégomeur. Nombres chapelles.

## HISTOIRES DE GUERRE

# DREMM AN ANKOU

En avons-nous pourtant entendu conter des histoires de guerre, à l'époque héroïque et prestigieuse, où les noms de Verdun, Salonique et autres lieux terrestres et maritimes s'inscrivaient en lettres de feu et de sang dans les communiqués ? Des histoires à vous faire dresser les cheveux sur la tête, quand vous n'en mourriez pas de rire ! Car l'humour, joint à une robuste gaîté, aimait nombre de combattants de chez nous.

Mais tous ces récits étaient oraux. Fidèles à la millénaire consigne druidique, les Bretons n'écrivent pas... Ainsi, par exemple, que nous reste-t-il, noir sur blanc, de la calamiteuse aventure de 39-40 ? Rien, à part, d'ailleurs, la remarquable relation du rapide passage d'un alpin breton en Norvège : « Abadenn Nansos », et que « l'Heure Bretonne » publia voici deux ans.

Ce récit n'a même pas tenté un éditeur !...

De l'autre guerre, rien ou si peu, si l'on songe au nombre incalculable de Bretons mobilisés. Rien en librairie, et dans les journaux et revues, seulement les notes de guerre de Ar Yeodet et de Loëiz Herriou !

Enfin, voici, tout de même un livre ! Voici, vingt-quatre ans après la fin du conflit, le témoignage d'un homme de chez nous dans la langue de chez nous ! Voici « Dremm an Ankou » (Le Visage de la Mort), récits de guerre par Abeozen !

L'auteur n'a pas eu devoir nous livrer, à la manière de Loëiz Herriou, dans « Dihunamb », des notes écrites au jour le jour. Mais, choisissant des faits précis, parmi tant d'autres, il en a tiré une série de 18 contes, sans lien apparent entre eux, si ce n'est la personnalité d'Erwan et de ses camarades de tranchées.

Le livre est écrit et les récits s'intitulent : « Le visage de la mort », « Dans les griffes de la peur », « Par force », « Le boucher », « Hypérite », etc., etc... Mais écrits dans cette langue solide, qui est celle d'Abeozen — syntaxe ferme, vocabulaire abondant et précis, — la lecture en est attachante, passionnante même. Ils évoquent avec une crânie vérité, et une haine vigoureuse, la « Guerre de Tranchées ». Mais il s'en dégage un goût de la vie, envers et contre tous les cataclysmes, qui donne, peut-être, la clé du fameux « cran » des Bretons au combat.

Cet ouvrage, second de la série, — le premier est : « An Aotrou Bimbochet e Breiz », le curieux petit roman satirique de Roparz Hémon, — fait grand honneur à la

## Sur de nouvelles velléités vichysoises

« Le Pays Réel », par la plume de Serge Doring, note impitoyablement :

« La collaboration demeure, c'est une nécessité. Mais elle est devenue une mécanique ingénieuse, non plus un don gratuit ni une réconciliation. On n'en est plus aux embarras. »

On discute, car on en a pris l'habitude. Que pourrait-on faire d'autre, du reste, dans la capitale du verbe et du verbiage ? On décide de petites choses, remettant les autres au jour suivant, car il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le surlendemain. On parle de constituer un Conseil national, oubliant sans doute qu'il en existe un — sur le papier — sur les bords de l'Allier. On recrute des hommes pour reprendre un jour les colonies, mais on ne sait encore comment cette armée mythique s'appellera. La Phalange africaine, disent les uns, la Légion impériale, assurent les autres. On ergote sur le parti unique, chacun des chefs de file lançant des exclusives à la tête des autres et se prétendant, seul, l'unique parti. Le tout à l'avenant.

Nous est avis que tout cela devrait avoir un terme, mais que

cela n'a point beaucoup de chance de cesser.

Il en sera ainsi tant qu'un souffle nouveau n'aura pas purifié l'atmosphère vichysoise.

## Indiscrétions

« Au Pilon » publie cet écho sur M. Pucheu :

« Dès son arrivée en Algérie, M. Pucheu déclara avoir pu échapper à l'arrestation des Allemands, grâce à la compréhension parfaite de la situation de M. Bousquet, qui lui conseilla lui-même cette fuite. Inutile de dire que nous n'en croignons rien, sans cela nous ne comprendrions pas que le gouvernement n'ait pas encore fait cofrèrer M. Bousquet. »

De son côté, « L'Assaut », organe du P. P. F. à Bordeaux, se montre indiscret concernant un autre vichysois :

« A Vichy, la Jarce continue... Entre mille autres, citons un nouvel exemple de carence gouvernementale : celui des Chantiers de la jeunesse et de leur illustre chef, le très conservateur général de La Porte du Theil. »

Le général de La Porte du Theil était à Alger lors de l'agression des anglo-saxons. Notre général, au lieu d'organiser la résistance en défenseur fidèle de la politique du Maréchal, a pris tout simplement contact avec le général Eisenhower et conversa pendant deux heures avec l'ennemi. Il est revenu tranquillement en France, avec la permission des anglo-américains pour y organiser une nouvelle trahison sans doute. Nous oublions de dire qu'après le départ d'Alger du général de La Porte du Theil, les membres des Chantiers de jeunesse d'Afrique ont changé leurs pelles contre des fusils et des mitraillettes américaines. »

Pendant ce temps, dm par ailleurs « L'Assaut » :

« On prépare par contre d'importants décrets de dissolution contre les partis collaborationnistes, dont leurs chefs par leur sang sur le front russe ou à Paris, ont signé leur attachement à l'ordre nouveau. C'est ce qu'on appelle la Révolution Nationale ! »

C'est-à-dire que l'on continue sur les bords de l'Allier la Révolution sans Révolutionnaires et de la Collaboration sans les Collaborationnistes.

## Les embusqués de la Relève

On pouvait lire dans le dernier numéro de « La Gerbe » :

« En 1939, les firmes avaient mis à l'abri comme « affectés spéciaux », à côté d'authentiques ouvriers qualifiés, toute une bande de protégés. »

Mais, si l'on vient à parler des « affectés spéciaux » pour les envoyer en Allemagne, relever, à leur tour, ceux qui furent mobilisés, il se passe alors les plus curieuses métamorphoses. Bien des anciens soldats, voire même des prisonniers libérés, ont été désignés par certains patrons en tête de listes, alors que les mêmes perpétuels protégés demeuraient en place.

On pourrait citer, sans doute, les firmes où des ouvriers spécialisés ont été étiquetés provisoirement « manœuvres » pour échapper à la désignation. Par contre, des manœuvres se sont vu promus brusquement « spécialistes ». Ils ont été d'abord fort surpris de cette soudaine sollicitude patronale. Puis, ils ont compris.

C'est le système des « remplacements » comme sous l'ancien régime au sort.

Surtout, là, c'est le patron qui donne la coup de pouce au sort. Ici qui choisit ses têtes.

Le patron n'est pas toujours le responsable. Il est des cas où les inspecteurs du travail et les maires ont fait de la Relève un truc à représailles politiques.

## Que se passe-t-il en Angleterre ?

M. John Amery, fils de Léopold Amery, ministre des Colonies du gouvernement britannique, dont on a pu entendre la voix à la radio dernièrement, a fait à « L'Appel » des déclarations sur la situation intérieure en Angleterre.

« Quelle est, devant ces problèmes, la pensée du peuple anglais ? »

« Une indication numérique vous renseignera tout de suite sur ce qui sépare les déclarations officielles de la réalité. Il y a actuellement, en Angleterre, 150.000 de mes compatriotes internés dans les camps de concentration. »

« Et quelle est la composition politique et sociale de ce bloc ? »

« Au contraire de ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas seulement des fascistes. Il y en a, mais serait-ce que les nombreux partisans de sir Oswald Mosley, mais avec ces derniers sont emprisonnés des pacifistes, disciples et fidèles de George Lansbury, qui refusent de continuer la guerre et dont le comportement est dicté aussi bien par le seul sentiment de son inutilité que par des raisons politiques. »

Il y a également de très nombreux syndicalistes. Je veux mentionner spécialement les « résistants » qui appartiennent à la classe sociale moyenne des techniciens, des spécialistes.

Voici la conclusion de M. John Amery : « L'Angleterre, où les patriotes se voient emprisonnés, où règne la soldatesque américaine, où la libre pensée et la libre opinion ont péché, saura séparer sa cause nationale de la cause des Juifs. C'est le souhait et la volonté des Anglais qui veulent que leur patrie retrouve sa paix et sa liberté. »

## Un témoignage sur le Japon

C'est celui de M. Joseph-C. Grew, qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Tokio de 1932 au 7 décembre 1941. M. Grew a confié au magazine américain « Life » quelques chapitres d'un livre où il apporte son témoignage sur le Japon.

« Les chefs du peuple nippon, dit-il, croient fermement qu'ils sont de taille à vaincre et qu'ils vaincront. Ils comptent sur notre sous-estimation, sur notre désunion, avant et même durant la guerre, sur notre dégoût du sacrifice, de la persévérance et de la lutte. »

Le Japon a déjà triomphé jadis grâce à la stratégie qu'il suit également de nos jours. Lorsque les chefs militaires nippons reconnaissent l'ampleur du réarmement démocratique ils ont tout dû mettre en jeu. Ce jeu a été héroïque, mais ce ne fut pas un jeu de hasard. Leurs campagnes dans le Sud, parfaitement étudiées au préalable, ont été des hauts faits d'armes. A l'heure présente, le Japon est plus fort que jamais.

Je connais le Japon. J'y ai vécu pendant 10 ans. Les Japonais sont loin de s'effondrer. Ni moralement, ni psychologiquement, ni économiquement ils ne s'effondreront, et cela même pas s'ils devaient jamais se trouver à la veille d'une défaite. »

Le témoignage de M. Grew ne doit pas être apprécié des propagandistes officiels de Washington.

## Les paysans bretons étaient autrefois plus heureux que les paysans de France

C'est ce que rappelle Louis Ogèr dans « La Dépêche de Brest » du 15 janvier.

« La condition des habitants des campagnes sous la féodalité était meilleure en Bretagne que dans le reste de la France. Alors qu'en Anjou on vendait encore les serfs comme des objets mobiliers et que dans les provinces de l'Ouest la personne et les biens du serf appartenaient au seigneur, en Bretagne le serfage n'existait plus depuis les invasions normandes. En 950, pour hâter le rattachement du duché, Alain Barbe-Torte assura la liberté tant aux anciens serfs du pays qu'à ceux qui venaient s'y établir des provinces avoisinantes. »

Les libertés communales existaient en Bretagne beaucoup plus tôt qu'en France. C'étaient les Français du Moyen-Age qui avaient du « retard » sur les Bretons. Ah ! si tous les Bretons connaissaient l'histoire ! MEVEN KOZ.

## RADIO BRETONNE

### Rennes-Bretagne

(288 mètres)

### MARDI 25 JANVIER

18 h. 30. — Parle-t-on du soleil passe... le Breton gasse ! « Les grands découvreurs bretons » : ADAM FERGENT.

Evocation historique par René-Vivès Creston. Avec le concours des comédiens de Rennes-Bretagne.

18 h. 55. — Bienvenue à Claudie. Quatuor de Lucien Haudebert, par le Quatuor Celtique : M.M. Gogadur, Dos, Dairesne et Mme Jacqueline Vacher.

19 h. 05. — Les Sports en Bretagne. Causerie par Jorand.

19 h. 10. — Causerie maritime, par de Berdonare.

### JEUDI 28 JANVIER

Le Quart d'heure de l'Institut Celtique de Bretagne

De 19 h. à 19 h. 15. — 1. De l'éducation bretonne, par Mme Delemaire.

2. Poblans Vreizh (La population de Bretagne). Causerie en breton, par Guerechet.

3. Pennadour tennet eus kelaouennoù Breizh. Revue de presse, par Lemée.

### SAMEDI 30 JANVIER

18 h. 30. — Kanaouennou da Muiien (Chansons pour Viviane). Mélodies irlandaises, poèmes de Abeozen. Airs recueillis, harmonisés et orchestrés par André Vallée.

19 h. 05. — Breizh-Uhezz hag ar brezhoneg. Les Hauts-Bretons et la langue bretonne, Roparz Hémon.

19 h. 10. — Prezegenn diwar-benn al labour-doyar. Causerie agricole hebdomadaire par Ar C'houer Kozh.

## Exposition rétrospective de Pol Durivault

Le 16 janvier s'est ouverte, à Rennes, à la Galerie d'Art Franklin, une exposition rétrospective de notre regretté camarade Pol Durivault, mort, victime de cette absurde guerre. Cette exposition, qui durera jusqu'au 31 janvier, groupe l'essentiel de l'œuvre magistrale et si prometteuse d'avenir de ce grand et jeune artiste trop tôt ravi à la Bretagne pour laquelle il n'a cessé de donner le meilleur de lui-même. Tous les nationalistes garderont précieusement son souvenir.

## A propos des nouveaux livres

Le barde Taidir nous écrit : « Votre collaborateur Erwan Danteg, dans sa pertinente critique des livres bretons parus au cours de l'année 1942, dit, en parlant de mes « Kanaouennou Yaouankiz », rééditées par Lafolye, Vanes, que c'est un mauvais exemple d'avoir conservé dans ce petit livre une « orthographe du temps de La Villemarqué ! »

Il y a deux raisons à cela. Une raison mineure.

Il ne faut pas, à mon avis du moins, se permettre de modifier l'orthographe des œuvres d'auteurs ayant écrit comme il était d'usage en leur temps. Il ne viendrait à l'idée de personne de rééditer Prosper Proux en sédachou.

Une raison majeure. Je reporte mon honorable Aristarque à la préface de l'éditeur, p. 3 où celui-ci s'excuse de n'avoir pu unifier complètement l'orthographe du recueil, parce qu'il aurait fallu refondre des clichés stéréotypés conservés depuis quarante ans.

En 1900, la rénovation orthographique de Vallée n'avait pas encore eu le jour. Sa première méthode « Unvan » est de 1903.

Il faut donc tenir compte de nombreux perag hag abalamour avant de trancher définitivement.

## DIHUNAMBI

(Au sommaire du dernier numéro : Nedeleg ex blé Dek (Noël en 1870) par M. L. Davéhan Nedeleg Mamé Anna par Louann Klodig. Joë d'an ol, chant de Noël. Et linjerez pihan, vieille chanson groisillonne avec la musique. Klemvan er Hloezhik, par R. Le Masson, à la mémoire des marins de Mers-El-Kébir; des échos, à la suite de Kamdro en Anbeu, etc...)

EN BREF...

RENNES. — Un cours de langue bretonne destiné aux jeunes instituteurs et institutrices de Basse-Bretagne s'est ouvert à l'Institut pédagogique de Rennes et a été confié à M. Guillaudre. Le premier cours a réuni trente-trois élèves.

# LE LIN BRETON

par Georges FLOC'H  
INGÉNIEUR AGRONOME

À la fin de 1940, tout le monde parlait de la culture du lin breton. On évoquait, à ce propos, les belles toiles de Bretagne, dont la réputation était mondiale. Aux Etats-Unis, les toiles de lin s'appellent Guingamp, en souvenir de Guingamp, qui fut un grand pays producteur.

Depuis deux ans, le silence est de nouveau retombé sur la culture linière et sur les industries qui en dépendent.

Très en honneur autrefois, les industries des toiles de Bretagne n'ont cessé de diminuer d'importance.

On s'interroge pour en connaître les causes.

La principale est la concurrence faite par les toiles de coton, beaucoup moins chères, bien qu'elles ne soient pas comparables aux toiles de lin.

Mais la culture, l'industrie du lin sont pleines de risques et d'aléas.

Les Bretons souhaiteraient que les industries de toiles de Bretagne reprennent un nouvel essor. Mais on ne peut faire ni de l'agriculture, ni de l'industrie sentimentales.

C'est en étudiant les conditions économiques de production du lin, puis les réalités industrielles, qu'il est possible de savoir si la Bretagne pourra maintenir longtemps encore la réputation de ses toiles, et donner une nouvelle extension à ce commerce.

Les toiles de Bretagne étaient réputées pour leur qualité et pour leur solidité.

Qui n'a connu ces chemises de nos grands mères, si solides qu'elles pouvaient durer plusieurs générations. Elles pouvaient se tenir seules debout.

La jeune fille filait le lin pour son trousseau. La toile était tissée à la main à domicile.

Dans les fermes, le grand luxe était d'avoir des armoires bien

garnies de lingeries, de draps. Il fallait d'ailleurs avoir un très important trousseau de toiles pouvant résister à toutes épreuves, car il n'était possible de faire, dans les fermes, le blanchissage qu'une fois par an, après la moisson. C'était une pleine charretée de linge qu'il fallait alors laver en une seule fois.

Si les chemises des hommes n'avaient été solides, le sport de la lutte bretonne n'aurait pas été possible.

Mais la Bretagne produisait aussi de la toile pouvant servir de linge de table, des torchons, de la batiste.

La filasse de lin sert aussi à faire du fil, particulièrement pour la fabrication de la dentelle.

Des bourgs bretons jouèrent dans le commerce des toiles de lin un rôle considérable. Ils portent encore les traces de l'aisance d'autrefois et des maisons pittoresques, qui servaient de banques pour ce commerce lucratif avec l'étranger, existant encore.

Qui ne se souvient des marchands de toiles parcourant les villes et les campagnes, portant sur leur épaule avec un mètre en bois leur gros rouleau de toile, à la façon de pèlerins. « O linenn », criaient-ils, en offrant leur marchandise de portes en portes.

Maintenant on n'en voit plus. Les industries à domicile ont presque complètement disparu.

Les chiffons de toile de lin servaient à faire du papier de très belle qualité; et les papeteries bretonnes étaient très prospères. On peut encore admirer, dans les bibliothèques, les livres dont les pages sont restées d'une blancheur admirable, édités avec du papier de lin.

Qu'est-il possible de faire dans la culture linière et dans l'industrie de la toile de lin en Bretagne?

C'est ce que nous examinons dans cette monographie.

coup de personnes pensent, la quantité de pluie qui tombe annuellement en Bretagne n'est pas très considérable; le niveau des pluies ne dépasse pas 0 m. 80 et c'est le Finistère qui en reçoit le plus. Or le niveau moyen des pluies en France varie de 77 à 80 cm. Dans la partie de la Bretagne montagneuse, où le lin n'est pas cultivé, elle atteint environ 1 mètre.

Mais il pleut souvent en Bretagne, environ 150 jours par an. Or la nébulosité et la quantité réelle d'eau tombée n'ont pas du tout les mêmes effets sur les cultures.

Par année sèche, au moment de la croissance du lin, il serait possible de pulvériser l'eau en brouillard par les puissantes machines modernes qui existent, et qui sont utilisées dans d'autres pays, tels que les canons d'arrosage, capables d'arroser un hectare sans déplacer l'appareil.

La formation de spécialistes de la culture du lin serait nécessaire. Seul un organisme breton serait capable d'une mise au point appropriée aux conditions locales et très particulières de la Bretagne.

La Bretagne pourrait aussi produire de la graine pour les huileries, car les rendements actuels sont de 1.000 kg. à l'ha; la Hollande en produit de 1.000 à 1.500. Une culture rationnelle en augmenterait le rendement en Bretagne. Il existe une huilerie à Taillé.

Rappelons que le tourteau de lin doit toujours rentrer dans l'alimentation du bétail, par suite de ses propriétés hygiéniques. On le mélange aux autres tourteaux qui sont conspitués.

Les tourteaux sont indispensables pour la production laitière. L'industrie linière est à organiser complètement en Bretagne.

On ne peut préconiser le retour à la production artisanale, qui amènerait des prix de vente prohibitifs.

Il n'existe actuellement en Bretagne que 36 acheteurs de la production linière, notamment des teilleurs. Mais il n'y a aucune filature pour la production du fil à coudre, ni aucune filature de toile. 95 % des filatures se trouvent dans la région de Lille, et 5 % dans le reste de la France. En Normandie il n'existe guère que 2 filatures.

Des essais de filatures avaient été faits à Morlaix; c'est l'expérience la plus ancienne, puis à Landerneau et à Lannion.

Pour le travail du lin dans l'industrie, ce sont les Belges qui ont la réputation d'être les plus habiles. Il ne faut pas oublier, en effet, que les frères Sprengel donnèrent à la vallée de la Lys et surtout à Courtray une sorte de monopole par la qualité de la production des toiles, solides et légères, réputation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

De la main-d'œuvre belge avait été utilisée à Morlaix pour former des spécialistes, et cependant, tirant trop fort sur la filasse, leur production était inférieure de 4 % à celle de la main-d'œuvre bretonne. Ce qui a fait que cet essai a été abandonné.

La formation de spécialistes bretons serait donc indispensable à la création de filatures en Bretagne, comme cela a été fait à F. camp.

Mais où les efforts les plus sérieux doivent être entrepris c'est dans les perfectionnements à apporter au rouissage.

Les recherches de procédés biologiques ont donné lieu à de nombreux travaux qui devraient être complétés dans des laboratoires bretons.

Des perfectionnements notables devront être aussi apportés dans les méthodes de lavage, d'essorage et de séchage, permettant le travail du lin en toute saison.

Seule une Bretagne maîtresse de ses destinées pourra redonner au lin breton l'importance qu'il jouait autrefois dans l'économie de la Bretagne.

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES

Le Gérant : G. BRETON

P. C. 504

## USAGES ANCIENS DES TISSUS DE LIN

L'introduction du lin en Armorique est extrêmement ancienne et paraît avoir été l'œuvre des constructeurs des dolmens, aux temps préhistoriques.

Il aurait, très probablement, été importé par les mages de ces temps, dans un but sacerdotal.

Le lin semble être originaire de l'Orient, venant de l'Asie.

On peut se rappeler l'estime accordée aux tissus de lin, par les Anciens. Ils étaient d'abord réservés pour confectionner les vêtements portés dans les cérémonies religieuses par les prêtres, puis ils furent réservés aux rois. On s'en servait aussi pour faire les lin-couls des morts, pour envelopper les momies de bandelettes. Les étoffes de lin étaient donc considérées comme un tissu sacré.

Le lin servait aussi à faire des étoffes très légères, et Pliny raconte qu'on passait sous silence le nom de l'inventrice d'un habillement qui montre une femme à nu sous prétexte de la vêtir.

Depuis les temps néolithiques, le lin a été cultivé en Armorique. Mais on peut se demander si la culture en sera faite encore pendant longtemps en Bretagne.

## LES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE LINS

Le lin, du genre *Linum*, renferme une soixantaine d'espèces herbacées appartenant à l'Europe et à l'Asie.

L'espèce la plus importante est le lin cultivé ou lin usuel (*Linum usitatissimum*).

Les cultivateurs distinguent : le lin froid ou grand lin; le lin chaud ou têtard, et le lin moyen. Le lin froid s'élève beaucoup plus haut que tout autre et produit une filasse d'une finesse extrême; le lin chaud ne devient jamais aussi grand; le lin moyen est la variété la plus répandue : il est plus ou moins beau suivant que le sol a été plus ou moins bien fumé et cultivé.

On distingue aussi le lin d'été, petit lin ou lin archus, qui est très fin et fournit le meilleur fil pour dentelle; et le lin d'hiver ou l'automne, qui est plus gros, plus abondant, mais qui n'a pas la qualité du premier.

## CULTURE DU LIN

On sème le lin en septembre ou au printemps. Les lins d'hiver sont maintenant très rarement cultivés.

Parmi les lins de printemps, on distingue principalement le lin commun à filasse grossière; les lins de Russie (de Riga, de Pskov, de Pernau), à tige haute, donnant une filasse d'excellente qualité; les lins de Hollande, d'Irlande. Les lins de Russie ou de tonne, donnent en seconde génération, des lins de sous-tonne ou de rose, encore satisfaisants.

La production d'une filasse de bonne qualité n'est guère possible que sous des climats tempérés, légèrement brumeux. Dans les pays à été sec, la production des

graines est réalisable, mais la filasse est généralement délaissée.

Le lin préfère les terres silico-argileuses profondes, bien ameublées et bien fumées. On y répand les graines d'autant plus épaisses que l'on veut obtenir de la filasse plus longue ou plus fine, tandis que l'on sème plus clair quand on veut que les graines soient la principale récolte.

On sème à la volée, souvent par deux jets croisés perpendiculaires. Deux hersages très superficiels servent à enfouir les graines et un roulage au rouleau à surface ondulée ou au crosskill léger achève les opérations. On utilise de 180 à 230 kilos de semences à l'hectare.

Il est indispensable d'observer un intervalle de six à douze ans entre deux cultures consécutives de lin sur le même terrain.

Souvent, il vient en tête de rotation après céréales de printemps.

On le fait aussi succéder à des défrichements de prairies, et quelquefois on le fait suivre à des betteraves, ce qui évite le sarclage.

## DECADENCE DE LA CULTURE DU LIN EN BRETAGNE

La culture du lin était conditionnée par l'industrie linière.

Or, il y a cent ans, elle était déjà en complète décadence.

Dans le département des Côtes-du-Nord, par exemple, la situation était la suivante :

En 1775, la fabrique de Quintin fournissait à l'Amérique annuellement 11.261 balles de toile, représentant une valeur de 9.880.000 francs. En 1835, le montant de cette exportation ne s'élevait pas au-delà de 1.500.000 francs.

Aucun débouché n'est venu remplacer le débouché perdu; le marché français est resté le même, et la fabrique, encouragée par sa prospérité primitive, s'est agrandie au lieu de décroître.

Le résultat de cette position est facile à comprendre : les métiers sont en partie arrêtés et la misère sévit sur la population. La filature occupait autrefois toutes les femmes, qui gagnaient 40 à 50 centimes par jour; maintenant les fileuses ne peuvent gagner au-delà de 20 centimes dans leur journée; souvent même, quand le lin est cher, ou de mauvaise qualité, elles perdent sur leur travail. Or, le prix du lin ne semble pas devoir baisser, car cette plante étant moins demandée on la cultive moins, et la rareté augmente sa valeur. D'autre part, le fabricant est obligé d'opérer une diminution dans les prix de son fil, pour pouvoir supporter la dépréciation de sa toile. Ce malheureux état de choses n'est donc pas près d'avoir un terme.

L'arrondissement de Loudéac est celui qui a le plus souffert de cette détresse industrielle. Sur 9.623 métiers qui existaient dans le département, il en possédait à lui seul 4.000. On prétend qu'en cinq ans, de 1836 à 1841, sa population a diminué de 2.978 habitants qui ont émigré dans d'autres localités.

C'est de cette époque, il y a donc

une certaine d'années que l'idée est

venue de donner une prime à la culture du lin.

La réduction des surfaces cultivées n'a cessé d'augmenter depuis cette date malgré les primes.

Depuis cent ans, quelques modifications ont été apportées dans la culture et dans l'industrie du lin.

Il n'est plus possible d'employer une main-d'œuvre aussi nombreuse qu'autrefois.

Les routoirs à eaux stagnantes et à eaux courantes ont été supprimés. Les routoirs à eaux stagnantes étaient des foyers d'infection et d'insalubrité pour les habitations voisines et pour les animaux; les routoirs à eaux courantes tuaient les poissons. Le rouissage, ne s'opérant que très lentement dans les routoirs de ce genre, on a imaginé divers procédés pour remédier à cet inconvénient.

Les routoirs actuels sont constitués par une chambre étanche, sorte de bacs en ciment fermés par une porte en fer, munie de joints en caoutchouc. On y amène de l'eau chaude à 40°. Elle arrive continuellement par les côtés, et quand le routoir est plein, le courant d'eau sort. Cette eau n'est pas reprise.

Au bout de 48 heures de trempage, on emmène le lin sur les champs, où on le dresse en « chapelle ».

Quand le lin est sec à l'extérieur, on retourne la chapelle pour que le séchage se fasse régulièrement au soleil.

Puis, le lin est remis en cylindres et placé de nouveau pendant 48 heures au routoir, et enfin mis au sec à nouveau en plein air.

Le rouissage est une opération très délicate. Le gros obstacle en Bretagne, est, à cause du climat humide, la difficulté du séchage au soleil, quand on le sort du routoir. Le lin est une marchandise périssable.

## CONDITIONS ACTUELLES DE LA CULTURE DU LIN

Quelle est la situation actuelle?

Les causes du mal déjà apparentes il y a cent ans, se sont conservées et aggravées, ce qui pourrait amener la disparition prochaine de la culture du lin en Bretagne.

Il y a donc loin des espoirs formulés en fin 1940 et la réalité.

En 1939, 4.500 ha. de lin avaient été cultivés en Bretagne, qui pouvaient donner 4.000 kg. de paille à l'ha. et 800 kg. de filasse.

En 1942, 1.300 ha. seulement ont été cultivés.

Le syndicat linter qui a été constitué à Paris est entièrement responsable de cette situation.

D'abord, le prix a été taxé en 1942 au même taux qu'en 1939.

La culture du lin ne peut se faire, quand on le fait pour obtenir de la filasse que dans les régions où l'air est fortement humide. Le crachin convient particulièrement bien pour la croissance du lin. C'est pourquoi sa zone de culture est limitée sur la côte bordant la Manche, limitée au Sud par la ligne de chemin de fer Paris-Brest.

En 1942, il n'y a pas eu de culture de lin de Morlaix à Lannilis, ni à Ménéac qui était un cen-

tre important. Les cultivateurs étaient obligés de produire de l'avoine et la production des pommes de terre est actuellement d'un prix plus rémunérateur, tout en offrant moins de risques.

De plus, les cultivateurs bretons sont actuellement amenés par les circonstances à vivre en autarcie chez eux, ce qui est très défavorable au développement de la production agricole.

Les cultivateurs bretons auraient été disposés à cultiver le lin, à condition de recevoir en prime, 40 kg. de toile, représentant 5 % de la production.

Le syndicat linter, siégeant à Paris, a refusé, pour ne pas créer, paraît-il de précédent, qui aurait fait échapper une matière soumise aux impôts.

Mais, pour les régions non bretonnes, le syndicat a accordé une prime de 40 kg. de ficelle liense par hectare de lin cultivé.

Cette prime ne pouvait pas inciter les cultivateurs bretons, par suite du manque de lieuses en Bretagne.

## COMMENT ENVISAGER L'AVENIR DU LIN ?

Il y a deux problèmes à s'occuper dans la question du lin :

- 1) La culture.
- 2) L'industrie.

C'est la technique qui a besoin d'être perfectionnée et adaptée à la situation économique générale.

C'est la Russie qui est le pays le plus favorable à la culture du lin, principalement les régions de la Mer Blanche en particulier d'Arkhangelsk. Ce lin, extrêmement fin, se comporte parfaitement dans toutes les opérations de la filature. Puis la Courlande, la Lithuanie, l'Esthonie, la Prusse, l'Allemagne qui a été ses cultures en 1942 de 5.000 à 100.000 ha, la Hollande, la Belgique, l'Irlande, le nord de la France, les côtes de la Manche.

La chaleur, la sécheresse, le vent du Nord, le froid hors saison, détruisent cette plante.

La Bretagne est, en quelque sorte, à la limite du climat qui est favorable. Par année sèche, le lin se développe mal, et la fibre devient cassante.

Dans les pays méridionaux, il est cultivé pour la graine.

En Egypte, on le cultive en hiver, mais les cultures faites près de la côte sont irriguées. Elles réussissent mieux qu'à Casablanca où les cultures sont importantes mais au Maroc elles sont surtout faites pour la graine.

En Turquie, les essais ont donné des résultats peu satisfaisants.

Les terres qui ont les plus favorables au lin sont les terres glaises profondes, fermes, un peu humides, convenablement labourées.

La culture est délicate et réclame une nombreuse main-d'œuvre.

La souplesse de la filasse est obtenue quand le lin pousse lentement dans la brume.

Or la Bretagne n'a pas un climat aussi régulier que l'Europe orientale.

Contretemps à ce que beau-